

SION ☎ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. 19-5111
Administr. Rédaction, Pré-Fleuri 11

Régie des annonces, Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, Tél. (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle facilement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi de
suite, sauf révocation écrite par l'abonné
un mois avant l'échéance qui est fixée
au 31 décembre de chaque année.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

P. 747 S

M. Arthur Bender brillamment élu au Conseil d'Etat



ques au radicalisme qu'on veut bien le prétendre.

Dans le Valais romand, en revanche, la paresse et le beau temps auront joué leur rôle.

Sauf à Monthey où le sens civique a fait des progrès, en huit jours.

De toute manière, M. Bender a tourné la page des élections de notre printemps 1965 par une nette victoire.

Rempportée sur l'indifférence qu'entraînait l'absence de toute compétition.

Que l'on nous permette de faire mieux connaissance avec notre nouveau conseiller d'Etat.

M. Arthur Bender est né, voici 46 ans, au village de Mazembroz, près de Fully.

Son père, vigneron de vieille souche, mais instituteur au surplus, joua un rôle considérable dans la grande commune bas-valaisanne dont il fut président dans les années qui suivirent la première guerre mondiale.

Après quelques années d'école primaire dans son hameau, l'adolescent

fit ses études secondaires au Collège Sainte-Marie à Martigny, puis à Saint-Maurice où ce brillant premier de classe obtint un excellent certificat de maturité.

Attiré par le barreau, il fit une licence en droit à l'Université de Fribourg. En 1946, il reprenait l'étude de Me Jules Couchepin, à Martigny-Ville. Travailleur, excellent juriste, il s'attira tôt l'estime d'une nombreuse clientèle. Ses confrères en firent le vice-bâtonnier de leur Ordre.

Sur le plan politique, il manifesta son intérêt en acceptant un mandat de conseiller à Fully, puis de député au Grand Conseil où ses interventions ont souvent été remarquées.

M. Bender est père de quatre enfants.

Ainsi, M. Gard a trouvé un successeur. La collaboration est assurée, à l'exécutif cantonal.

Nous souhaitons qu'elle soit féconde, pour le plus grand bien du pays.

G. A.

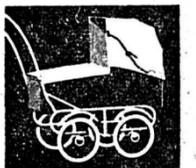
Résultats de l'élection de M. Arthur Bender

Goms	705
Rarogne occidentale	358
Brigue	1018
Viège	1688
Rarogne orientale	921
Lenk	1001
Sierre	1192
Hérens	559
Sion	1042
Conthey	1022
Martigny	2781
Entremont	812
Saint-Maurice	559
Monthey	1310
Militaires	0
Total	14 968

Un heureux événement est annoncé.

... Vous trouverez chez nous la **POUSSETTE** et le **POUSSE-POUSSE** à votre goût.

WISA GLORIA



A. & G. Widmann
PLACE DU MIDI SION

P. 80 S

SUR LES HAUTS PLATEAUX DE L'ASIE CENTRALE

La civilisation reste fondée sur un animal au long pelage: Le Yak

La civilisation reste fondée sur un ruminant au long pelage: Le Yak.

On peut observer dans les Zoos, un ruminant au long pelage, aux longs poils grisâtres, aux formes un peu étranges et à la passivité toute bovine. Le yak, ce ruminant apparemment pacifique, qui n'attire guère l'attention des visiteurs, est pourtant un animal d'une importance capitale pour les peuples nomades de l'Asie Centrale, et surtout de la Mongolie, et du Tibet.

Comme le Renne pour le Japon, le Yak est un animal universel pour l'habitant des hauts plateaux. Proche parent du bison, il fournit la nourriture, le vêtement, des éléments d'habitation, et même le combustible de chauffage. Dans ces régions désolées, ce ruminant est un animal miracle.

Les yaks au long pelage blanc sont les plus beaux, mais ce sont des spé-

cimens rares. Ils ont les robes les plus diverses, du noir à l'alezan. A l'état sauvage, ce ne sont pas des bovins pacifiques, et il vaut mieux se tenir à l'écart de leurs longues cornes effilées. Ils sont coléreux et chargent facilement l'homme, mais la plupart aujourd'hui sont domestiqués.

Le yak possède une résistance extraordinaire et peut vivre et se reproduire à des altitudes variant de 2.500 à 4.000 mètres.

Les yaks domestiques sont élevés comme bêtes de boucherie; le lait des femelles est consommé à l'état nature ou transformé en caillé, en fromage ou en beurre. Les Tibétains le conservent dans un estomac d'une des bêtes abattues et le beurre prend la consistance d'un fromage d'odeur forte.

Les cornes, évidées, servent de ré-

Roger Valde.

(Suite page 9)



M. Quirin Zurbriggen.



M. Jean Actis.

A la suite de la démission du député Joseph Ruppen, de Viège, le premier des « viennent en suite » de la liste conservatrice du district de Viège est M. Quirin Zurbriggen, de Stalden, qui devient ainsi député.

(Photos Valpresse)

A la suite de la nomination du député Arthur Bender au Conseil d'Etat, M. Jean Actis, directeur du Comptoir de Martigny, devient député au Grand Conseil.

X.

PETITE PLANÈTE

Ce X. rassurez-vous, ne dissimule nulle intention mystérieuse. Je ne prétends en rien faire ici concurrence aux auteurs de romans policiers.

Simplement, ma paresse m'induit à user d'une formule en effet pas très indicative.

Vous verrez au bas de ces lignes que les circonstances atténuantes plaident en ma faveur.

Mais je voudrais d'abord remarquer ceci: les noms propres sont parfois bien difficiles à porter.

On enterrait dernièrement M. Crétin. Vous me ferez difficilement croire que cet honorable citoyen vaudois n'ait pas souffert toute sa vie de l'étiquette que l'état civil avait malicieusement collée sur son front, le jour même de sa naissance.

Un très petit bonhomme de ma connaissance s'appelle M. Petiot. Il ne l'a pas fait exprès, je vous le jure, et ce pléonisme empoisonne littéralement son existence.

Je me suis présenté un jour à un Monsieur qui bafouilla, en échange de mon Sirius, des sons assez étranges. Il est bien connu que l'on comprend rarement le nom des personnes qui communiquent oralement leur carte de visite. Néanmoins, celui-ci y mettait ostensiblement de la mauvaise volonté. J'appris par la suite qu'il se nommait Grobœuf.

Comme je n'y étais pour rien, il aurait pu m'avouer sa disgrâce. Sans doute, avait-il déjà suscité

tant de sourires qu'il voulut s'épargner les miens.

Mademoiselle Pistolet ayant épousé Monsieur Bouchon, je vous donne à penser que leur mariage fit du bruit, sinon beaucoup de feu.

Il n'est pas jusqu'aux noms de lieux qui ne prêtent à plaisanteries. Je bénis le ciel de ne m'avoir pas fait bourgeois de Grattavache.

Aucun natif du lieu, à ma connaissance, n'a tenté d'allonger son patronyme d'une particule.

Et voilà, j'y suis, je reviens à mon X.

Les habitants d'un village anglais viennent d'adresser au Ministère des communications une protestation étonnante:

Parce que le Ministère vient de supprimer leur gare.

Ni plus ni moins. Par un décret assez curieusement rédigé, mal motivé, bégayant, pour tout dire. Le Cabinet travailliste semblait vraiment embarrassé, ce matin-là.

Ecoutez plutôt:

« Vu que l'orthographe et la consonance de Llanfairpwllgwyngyllgogerychwyrndrobwllllantysili-gogogoch provoquent des retards constants dans le trafic, nous décrétons, etc... »

Non, les Llanfair, etc., etc., etc., etc... gogotchois ne sont pas contents. Mettez-vous à leur place: la prochaine gare est à quarante minutes.

Sirius.

Berne et la magie des chiffres...

Le monde semble régi par les chiffres. Dès qu'une localité prend de l'importance, on la divise en un certain nombre de quartiers, de rues, que l'on numérote, en arrondissements, etc. Mais cela n'était pas suffisant. Pour l'assurance incendie et pour les facteurs des PTT, on s'est mis à numérotter les maisons. Le téléphone ne marche que par des chiffres. La statistique est une pyramide de chiffres. L'armée est fractionnée par des chiffres: premier groupe, deuxième section, troisième compagnie, quatrième bataillon, cinquième brigade, sixième division, septième armée... Récemment, nos indispensables PTT, pour l'accélération de l'acheminement du courrier, se sont mis à numérotter les localités du pays, de la plus grande à la plus petite. On dit fréquemment, aujourd'hui, que l'homme n'est plus qu'un numéro; si cette affirmation est quelque peu exagérée dans le sens que nous l'entendons, il n'en reste pas moins qu'il doit porter un chiffre dans bien des domaines et à maintes occasions.

Nos religions même ont des chiffres: la Trinité, les sept péchés capitaux, les deux commandements, les sept chandeliers, les douze disciples, etc.

Aujourd'hui, chose devenue normale, on juge de l'importance d'une localité par le chiffre de sa comptabilité, comme un homme est considéré, en bien ou en mal, par le chiffre de son compte en banque. Ainsi, la ville de Berne, régie elle aussi par la magie et la puissance du chiffre, peut être hautement considérée, si l'on en juge par le chiffre (encore et toujours des chiffres, comme « les petits trous... » de la chanson) de ses recettes pour 1964. Celles-ci s'élèvent à la somme de 158.565.000 francs, alors que les dépenses ont été légèrement inférieures,

soit 158.073.000 francs; le bénéfice net s'est monté à 492.000 francs. Le budget, établi en 1963, prévoyait un déficit de 833.000 francs. Ce bénéfice est dû, selon les organes compétents, à la rationalisation de l'administration et à des rentrées fiscales plus importantes que prévues.

Chose curieuse, les budgets de nos communes, comme ceux des cantons et de la Confédération, sont généralement précis, ou à peu près, et l'exercice terminé, tout s'équilibre assez bien; par contre, ceux concernant, par exemple, les « Mirages », ou les prévisions du coût des routes, au départ, ont toujours été fort loin de la réalité. Il est vrai que pour les premiers, nous avons derrière nous une longue expérience.

Le budget pour les transports publics — Berne est très bien dotée de trams, de bus, d'autobus, de petits trains de banlieue, généralement meilleur marché qu'en d'autres lieux — quant à lui a été largement dépassé. L'autorité avait admis un déficit éventuel de 634.000 francs, mais la réalité fut plus dure. Au 31 décembre 1964, il se montait à 2.134.000 francs. Les recettes de l'entreprise des transports publics ne suffisent pas, la caisse communale sera mise à contribution pour résorber ce gros dépassement de dépenses. Selon les responsables, cette balance déficitaire serait due à la hausse des tarifs sur tout le réseau. Depuis six mois environ qu'elle est entrée en vigueur, les rentrées ont diminué au cours de cette période. Les usagers bernois, qui avaient dit « non » lors du référendum communal à toute hausse des tarifs dans les transports publics de la ville, feraient-ils donc preuve de mémoire, de mécontentement et de suite dans les idées sans

entente concertée? Ce serait fort étonnant!

En 1964, la ville de la fosse aux ours a encore dépensé pour ses écoles, ses rues et ses routes, sa station d'épuration des eaux usées, etc., la somme de 27.700.000 francs. Jusqu'à maintenant le montant de 24.200.000 francs a été couvert grâce à des amortissements, des subventions cantonales et fédérales, ainsi qu'à d'autres recettes.

x x x

En 1961, la ville de Berne avait organisé une exposition de l'hygiène et du sport. On l'avait voulue belle et pure (trop belle et trop pure, sans doute), mais elle ne fut qu'une catastrophe financière. Sous le nom d'Hypsa, elle devait attirer la foule des grandes occasions; là aussi, hélas, le chiffre des visiteurs n'a pas atteint celui espéré: seulement 600.000. Et quand vint l'heure des comptes, on ouvrit de grands yeux étonnés, on discuta, s'interrogea, se disputa, s'accusa, pour se retrouver sur les bancs de la déesse Thémis. Toute une série de procès, en effet, furent intentés, par des exposants déçus, à la direction de l'Hypsa. Une partie de ceux-ci ont déjà été liquidés en faveur de l'exposition. Mais les déceptions douloureuses restent vivaces et l'énorme déficit n'est point fait pour les adoucir. Sous réserve du résultat encore pendant des procès de cinq restaurateurs, les dépenses totales sont de 8.655.000 frs et les recettes de 4.183.000 francs. Le déficit de cette curieuse aventure fut donc de 3.842.000 francs. L'Etat et la commune de Berne y ont déjà mis de leurs deniers, mais il reste encore une séquelle de 42.000 fr. à rembourser. Les pouvoirs publics seront encore mis

Marcel Perret.
(Suite page 9)

Résultats et classements

Sport - Toto No 28

Young Boys-Servette	0-2
Bâle-Sion	4-0
Grasshoppers-Lugano	1-1
Moutier-Soleure	1-0
Schaffhouse-Le Locle	1-2
Bodio-Vaduz	3-5
St. Gall-Widnau	renvoyé
Wettingen-Red Star	4-0
Delémont-Emmenbrücke	renvoyé
Gerlafingen-Langenthal	renvoyé
Minerva-Berthoud	renvoyé
Forward-Morges-CS Chênois	2-1
Raron-Etoile Carouge	0-0

COLONNE DES GAGNANTS

21 x 122 x 1 x 121 x

Coupe Suisse - Demi-finale

Young Boys-Servette	0-2
---------------------	-----

Championnat suisse Ligue Nationale A

Bâle-Sion	4-0
Grasshoppers-Lugano	1-1
Chaux-de-Fonds-Chiasso	renvoyé
Lausanne	16 10 4 2 41-16 24
Servette	16 9 2 5 32-18 20
Young Boys	15 8 2 5 34-25 18
Lucerne	16 6 6 4 23-24 18
Ch.-de-Fonds	15 8 1 6 34-20 17
Grasshoppers	16 6 5 5 33-31 16
Lugano	15 4 8 3 15-19 16
Bâle	16 7 2 7 31-39 16
Sion	16 6 2 8 26-21 14
Zurich	16 5 4 7 23-23 14
Granges	15 4 5 6 20-22 13
Bellinzona	16 3 5 8 12-29 11
Bienne	16 3 5 8 21-38 11
Chiasso	14 3 3 8 10-30 9

Ligue Nationale B

Moutier-Soleure	1-0
Schaffhouse-Le Locle	1-2
Cantonal-Brühl	6-1
Thoune	15 8 4 3 38-28 20
Young Fellows	15 7 5 3 30-19 19
Cantonal	15 9 1 5 32-22 19
UGS	14 8 2 4 30-20 18
Winterthur	14 8 1 5 24-19 17
Aarau	15 7 3 5 38-28 17
Brühl	15 8 1 6 30-27 17
Soleure	15 6 2 7 21-23 14
Porrentruy	15 5 4 6 25-32 14
Le Locle	14 5 2 7 24-29 12
Schaffhouse	14 3 4 7 17-35 10
Berne	15 4 2 9 20-25 10
Moutier	15 3 4 8 19-33 10
Baden	15 3 3 9 27-35 9

Première Ligue

Forward-Morges-CS. Chênois	2-1
Martigny-Malley	renvoyé
Raron-Etoile Carouge	0-0
Renens-Vevey	renvoyé
Versix-Stade Lausanne	renvoyé
Xamax-Yverdon	renvoyé
Forward-M.	16 10 3 3 35-22 23
Xamax	14 8 5 1 27-15 21
Fribourg	14 7 6 1 21-10 20
Vevey	14 7 4 3 29-24 18
Etoile-Carouge	14 7 4 3 35-20 18
CS. Chênois	15 7 4 4 33-20 18
Raron	15 5 6 4 26-24 16
Yverdon	14 4 4 6 18-29 12
Malley	13 4 3 6 24-25 11
Versix	15 3 4 8 20-32 10
Stade Lausanne	14 3 2 9 25-36 8
Martigny	14 2 3 9 8-17 7
Renens	14 1 2 11 12-39 4

Deuxième Ligue

Salgesch - Vernayaz 6-0
Muraz - Saxon renvoyé
Sierre - US Port-Valais 2-1
St-Maurice - Brig 1-0
Saillon - Grône 1-0

Monthey	12 19
Sierre	12 19
Saillon	13 17
Salgesch	12 15
St-Maurice	12 14
Muraz	11 11
US Port-Valais	13 11
Brig	13 10
Grône	12 8
Vernayaz	12 5
Saxon	12 5

GROUPE II

Vouvry - Riddes 1-0	
Fully - Châteauneuf 3-2	
Conthey - Leytron 3-1	
Orsières - Ardon renvoyé	
Conthey	11 18
Fully	11 17
Vouvry	10 15
Riddes	11 13
Collombey	11 13
Ardon	11 12
Leytron	11 10
St-Gingolph	11 9
Châteauneuf	11 6
Orsières	11 6
Monthey II	11 1

Troisième Ligue

GROUPE I

Salgesch II - Naters 2-1	
St-Léonard - Lens renvoyé	
Lalden - Raron II 3-1	
Grimisuat - Sion II renvoyé	
Chippis - Steg 4-3	
Salgesch II	11 18
Visp	10 15
Lens	10 14
Chippis	11 14
Lalden	11 14
St-Léonard	10 10
Naters	11 10
Steg	11 7
Grimisuat	10 6
Sion II	10 4
Raron II	11 4

Juniors A - Interrégionaux

Sion - Beaugard 6-0	
Martigny - Etoile Carouge	
Fribourg - CS International renvoyé	
Servette	11 19
Sion	11 19
CS International	11 13
Etoile Carouge	10 12
Vevey	11 12
Fribourg	11 11
St-Léonard	10 8
Martigny	11 6
UGS	11 5
Beaugard	11 3

Quatrième Ligue

GROUPE I	
St-Niklaus - Granges II renvoyé	
Lalden II - Varen 0-3	
Sierre II - Grône 8-0	
Brig II - Visp 2 3-5	
Sierre II	11 18
Varen	10 17
Visp II	9 10
Granges II	9 9
Chalais	9 8
Grône II	10 8
St-Niklaus	9 7
Brig II	10 6
Lalden II	11 5

GROUPE II	
Montana - Granges renvoyé	
Evolène - Vex renvoyé	
Grimisuat II - Ayent renvoyé	
Bramois	10 19
Ayent	8 14
Granges	9 13
Evolène	9 10
Lens II	10 7
Savière II	8 5
Grimisuat II	8 4
Montana	9 4
Vex	9 4

GROUPE III	
Savière - Ardon II 5-0	
Erde - ES Nendaz 5-1	
Vétroz - Chamason 2-3	
Saxon II - Sion III 1-13	
Savière	10 17
Sion III	10 16
Chamason	10 15
ES Nendaz	10 12
Erde	10 9
Ayent II	9 7
Vétroz	10 7
Ardon II	10 4
Saxon II	9 1

GROUPE IV	
Saillon II - Evionnaz 3-1	
St-Maurice II - Orsières II 1-2	
Fully II	10 16
Martigny II	9 14
Troistorrents	9 13
Orsières II	9 9
Evionnaz	10 9
St-Maurice II	10 7
Vollèges	10 7
Saillon II	10 7
Bagnes	7 2

GROUPE V	
Vionnaz - US Port-Valais II 6-0	
Muraz II - Masongex 0-3	
Vionnaz	9 18
Monthey III	8 10
US Port-Valais II	9 9
Massongex	9 9
Collombey II	8 7
Muraz II	10 7
Vouvry II	8 6
Troistorrents II	9 4

Juniors A - 1er degré

Saxon - Fully 1-1
Vernayaz - Salgesch 8-1
Monthey - Chamason 9-0

2me Degré

Evionnaz - Troistorrents 4-2
Vollèges - Collombey renvoyé

Juniors B - Intercantonaux

Sion - Etoile Carouge 3-2
Martigny - Servette 2-2
Fully - Onex 2-2

Juniors B - Régionaux

Raron - St-Niklaus 9-0
St-Léonard - Ayent renvoyé

Championnat cantonal

Coupe des juniors B et C de l'AVFA
5me tour principal
32 St-Maurice - Vouvry 3-3. Vouvry vainqueur par le tirage au sort.
Coupe des Juniors B et C de l'AVFA
6me tour principal
33 Chalais - Naters 2-2. Naters vainqueur par le tirage au sort.
34 Châteauneuf - Savière 6-1

Dimanche prochain

Ligue Nationale A

Chaux-de-Fonds - Bienne
Granges - Grasshoppers
Lausanne - Chiasso
Lugano - Servette
Lucerne - Bâle
Young Boys - Bellinzona
Zurich - Sion

Ligue Nationale B

Aarau - Soleure
Baden - Cantonal
Brühl - Le Locle
Porrentruy - Berne
Schaffhouse - Thoune
UGS - Winterthur
Young Fellows - Moutier

Première Ligue

Fribourg - Versoix
Etoile Carouge - Xamax
Raron - Vevey
Stade Lausanne - Martigny
Yverdon - Malley

Une seule rencontre en 1ère ligue

Rarogne-Etoile-Carouge 0-0

Terrain de « Rhoneglut » en parfait état. 250 spectateurs fort vent. Arbitre : M. Racine de Pully.

RAROGNE : Anderegg, Salzgeber, Bregy B., Bregy M., Zurbriggen, Troger P., Imboden P., Troger Ad., Lochmatter, Troger A. (Aeberhard), Gspöner.

ETOILE CAROUGE : Grissen, Defay, Rotacher, Guillet, Joye, Vincent, Olivier, Schneiter, Favre, Dufaux, Glauser.

NOTES : A la 15me minute, Eberhard, touché par deux fois, cède sa place au junior Gspöner.

COMMENTAIRES : Ce partage de points est vraiment équitable au terme d'une rencontre qui fut quelque peu décevante. Les Genevois prennent un départ rapide, mais assez facile en

s'en remettant au vent qui souffle en rafales. Sur sa lancée du début, Etoile Carouge continue de contrôler les opérations tout en tirant davantage vers les buts. Cependant, le poids de l'attaque pèse beaucoup trop sur les épaules du vétéran Dufaux, qui disons-le franchement, est le seul élément des visiteurs armé pour créer une décision valable. Si les Genevois tirent davantage au but pendant cette première période, en revanche les gens de l'endroit sont beaucoup plus dangereux dans les deux ou trois incursions qu'ils firent dans les derniers branchements de leurs adversaires. Avec la reprise des hostilités, Rarogne profitant du fort vent d'en haut, domine continuellement sans toutefois pouvoir concrétiser.

Le jeune Gspöner, qui a remplacé

Eberhard à l'aile gauche, manque encore par trop de métier alors qu'au centre de la ligne d'attaque Lochmatter trouva régulièrement un maître-stoppeur qui ne lui laissa qu'une seule et unique chance à 10 minutes de la fin. Un peu trop de précipitation dans l'action engagée et Rarogne ne réussit pas à sortir son épingle du jeu alors que de leur côté les Genevois essaient mais bien en vain de s'en remettre à la contre-attaque surprise.

Ce partage des points est équitable au terme d'une rencontre qui vit les défenses réciproques bien à l'affaire deux gardiens qui n'eurent que quelques occasions de se mettre en évidence alors que les attaquants ne furent guère heureux dans leurs actions manquant par trop de finish.

MM.

DE BELLES LUTTES EN 11e LIGUE

Coupe suisse

Demi-finale

Young Boys - Servette 0-2

Mi-temps 0-1. Arbitre : M. Boller de Bottingen.

A la 17e minute, Hug blessé par Desbiolles est remplacé par Fuellemann du côté des Bernois. A la 77e Schnyder (Servette) blessé quitte le terrain.

20 000 spectateurs ont suivi cette demi-finale de la Coupe suisse disputée au Wankdorf.

Buts : 2e Nemeth ; 60e Schindelholz.

Championnat suisse

Ligue Nationale A

Grasshoppers - Lugano 1-1

Mi-temps : 0-0. Arbitre : M. Heymann de Bâle.

Grasshoppers évolue sans Rognoni et Naumann. Spectateurs : 3000.

A la 40e, Berset (Grasshoppers) remplace Albisetti.

Buts : 75e Brenna (0-1), 80e Bernasconi (1-1).

Ligue Nationale B

Cantonal - Brühl 6-1

Mi-temps : 3-0. Arbitre : M. Keller de Berne. Spectateurs : 1300. Brühl joue sans schluechter. A la 60e, Wissmann (Brühl), blessé, quitte le terrain.

Buts : 15e Baumgartner (1-0), 29e Burri (2-0), 38e Ramseier (3-0), 57e Savary (4-0), 63e Burri (5-0), 84e Buerri (auto-goal) 5-1, 86e Savary (6-1).

Moutier - Soleure 1-0

Mi-temps : 0-0. Arbitre : M. Schneuwly de Fribourg. Spectateurs : 1000.

Soleure joue sans Schott. But : 75e Voelin.

Schaffhouse - Le Locle 1-2

Mi-temps : 0-1. Arbitre : M. Buchmann de Berne. Spectateurs : 1200.

Schaffhouse joue sans Flury et Le Locle sans Thimm. Buts : 5e Maring (0-1), 78e Grammel (1-1), 88e Jaeger (1-2).

Championnats à l'étranger

Championnat d'Angleterre. — Voici les résultats :

Première division : Birmingham City-Wolverhampton Wanderers, 0-1; Burnley-Sheffield Wednesday, 4-1; Everton-Aston Villa, 3-1; Fulham-Leeds United, 2-2; Manchester United-Chelsea, 4-0; Nottingham Forest-Arsenal, 3-0; Sheffield United-Liverpool, 3-0; Stoke City-Blackburn Rovers, 1-1; Tottenham Hotspur-Blackpool, 4-1; West Bromwich Albion-Leicester City, 6-0; West Ham United-Sunderland, 2-3. — Classement : 1. Chelsea, 33 matches, 48 points; 2. Leeds United, 32, 46; 3. Manchester United, 32, 45; 3. Nottingham Forest, 34, 39; 5. Everton, 32, 38.

Seconde division : Bolton Wanderers-Swansea Town, 2-1; Coventry City-Charlton Athletic, 2-0; Huddersfield Town-Leyton Orient 0-0; Ipswich Town-Swindon Town 0-0; Middlesbrough-Rotherham United, 3-5; Newcastle United-Norwich City, 2-0; Northampton Town-Crystal Palace, 1-1; Plymouth Argyle-Derby County, 1-1; Preston North End-Portsmouth, 6-1; Southampton-Bury, 3-1. — Classement : 1. Northampton Town, 33,45; 2. Newcastle United, 34, 45; 3. Norwich City, 34, 42; 4. Bolton Wanderers, 31, 39; 5. Derby County, 33, 39.

★ Matches amicaux : Thoune-Lausanne 2-4; Porrentruy-Granges 3-2 (ce match comptait pour la Coupe romande).

Salgesch bat Vernayaz 6-0

SALGESCH : Naselli ; Bruegger, Cina E., Mathier R., Cina L., Mathier L., Montani, Pichel, Amacker, Cina I., Blatter.

VERNAYAZ : Rouiller ; Veuthey, Décaillet, Randazzo, Voeffray, Lugon, Revaz, Damay, Mayor, Grand, Granges.

Arbitres : M. Weber, sévère.

Buts : 20' 27' 36' 50' Isidore Cina, 71' Cina L., 90' Blatter.

On attendait avec une certaine impatience le déroulement de ce match dans le village haut-valaisan. Et pourtant, durant tout le match, le FC Salgesch n'a eu aucune peine à prendre la mesure d'un adversaire possédant une excellente technique mais manquant terriblement de volonté. Il faut dire que les buts d'Isidore Cina marqués en l'espace d'un quart d'heure, ont quelque peu coupé les jambes aux visiteurs. Dès la reprise, le mé-

me Cina scella définitivement le sort des visiteurs qui furent surpris par ce nouveau but. La fin du match fut encore à l'avantage des locaux qui ont donc su profiter de la faiblesse offensive de Vernayaz qui avec un peu de volonté aurait pu inquiéter une équipe de Salgesch très à son affaire et travaillant du début à la fin du match. Le score n'aurait certainement pas atteint une aussi grosse marge si les visiteurs se seraient donné un peu plus de peine à la tâche. En possession d'un bagage technique qui n'est pas à négliger, Vernayaz en mettant le paquet serait certainement en mesure d'inquiéter les meilleurs en deuxième ligue. Le score est très sévère pour Vernayaz qui aurait pu scorer de nombreuses fois dans un match disputé correctement et qui n'a pas été marqué par des faits antisportifs.

A. Cz.

Sierre-U. S. Port Valais 2-1

Stade des Condémines. 150 spectateurs. Arbitre M. Coutaz de Genève.

SIERRE : Klingélé ; Giletli, Zumoffen, Berclaz, Beysard, Bouhagard, Valentini, Genoud II, Craviolini (Oggier) Jenny, Cina.

PORT VALAIS : Favez JM, Roch, Duperset, Grept, Schurmann, Hertel, Favez R., Bruze, Tamborini, Anchise, Bussien.

Buts : 30' Craviolini ; 70' Dupperet ; 90' Valentini.

Pour la reprise du championnat de 2ème ligue sur son terrain, le FC Sierre recevait le nouveau promu Port Valais. Au terme d'une partie excessivement médiocre, les hommes de Beysard ont toutefois pu arracher la victoire. Tout au long des 90 minutes de jeu, les Sierrois ont dominé leur adversaire qui fut vraiment faible. Le gardien Klingélé n'eut en pre-

mière mi-temps qu'un seul arrêt, à effectuer, ce qui reflète assez bien la faiblesse des visiteurs.

En deuxième mi-temps, les Sierrois continuèrent à dominer les débats et manquèrent lamentablement de nombreuses occasions de scorer. Il fallut attendre la dernière minute de jeu pour voir le junior Valentini signer le but de la victoire. Le FC Sierre continue ainsi sa série de succès mais n'a pas pu montrer quelque chose de valable face à une équipe d'une insigne faiblesse et qui n'a certainement pas sa vraie place en 2ème ligue. Il ne manque pas de volonté mais la technique fait par trop défaut. Les Sierrois auront certainement d'autres échéances plus sérieuses pour démontrer que ses intentions sont hautes cette saison.

A. Cz.

Saint-Maurice bat Brigue 1-0

Mi-temps : 0-0.

BRIGUE : Boll ; Héritier, Pralong ; Schmid, Zurwerra, Brunner ; Meyer, Imfeld, Rothen, Zeiter, Paveli, Imboden.

SAINT-MAURICE : Evéquo ; Rimet, Grand ; Delalay, Baud, Udry ; Roduit, Sarrasin, Barmand, Mottier, Rimet B.

Arbitre : M. Reymond (Lausanne).

Note : Crittin fait son entrée en seconde mi-temps. Buts : 50e min. Barmand.

Bâle s'est vengé à sa façon mais le score est trop sévère

Bâle bat Sion 4 - 0

Stade du Lanhof, débarrassé de la neige mais très gras. Temps couvert et idéal pour les joueurs. Spectateurs: 3 000. Arbitre: M. Droz, de Marin.

BÂLE: Guenthardt; Furer, Kiefer, Stocker; Gabrioli, Hauser; Pfirter, Odermatt, Frigerio, Ognjanovic (Konrad), Grava.

SION: Vidinic; Meylan, Roesch, Perroud, Jungo; Sixt, Mantula; Stockbauer, Georgy, Quentin, Gasser.

Buts: 26e, Grava; 28e, Odermatt; 62e, Odermatt; 89e, Frigerio.

NOTES:
Alors que le FC Sion doit se passer des services de Germanier, qui est remplacé par Jungo, Bâle pour sa part procède à plusieurs modifications. Ainsi, aux buts, Kunz a cédé sa place à Guenthardt. En défense, Kiefer prend la place de Porlezza alors qu'au demi Mazzola est remplacé par Hauser qui avait évolué à l'attaque dans le match de Coupe Suisse. Dans la ligne d'attaque enfin, l'on trouve Grava à l'aile gauche. A la 43e, Ognjanovic, blessé, laisse sa place à Konrad.

L'HISTOIRE DES 4 BUTS
26e, GRAVA: Après une longue domination sédunoise, la contre-attaque bâloise intervient par l'entremise de Pfirter qui sert admirablement bien Grava. Celui-ci expédie un tir direct sous la transversale et bat imparablement Vidinic, 1-0.

28e, ODERMATT: Encore sur le coup du premier but encaissé, les Sédunois n'étaient pas parvenus à s'organiser, lorsque deux minutes plus tard, Odermatt se faisait l'auteur du second but bâlois. Celui-ci a été acquis à la suite d'une longue balle du talentueux avant local qui prenait à défaut un Vidinic trop avancé, 2-0.

62e, ODERMATT: Le troisième but bâlois fut incontestablement le plus beau de la rencontre. Frigerio, qui s'était porté sur la droite, adressa un centre pour son coéquipier Odermatt. Celui-ci, d'une reprise de volée absolument extraordinaire, battait le portier sédunois impuissant, 3-0.

89e, FRIGERIO: Odermatt, encore lui, fut le grand artisan du 4e but. En effet, après une nouvelle contre-attaque, Odermatt expédiait un tir violent sur la transversale des buts sédunois. Le cuir retombait sur la ligne de but et Frigerio, qui avait bien suivi, n'eut aucune peine à conclure cette action, 4-0.

(De notre envoyé spécial: G. Dussex)

Les hommes de l'entraîneur Sobotka qui une semaine plus tôt avaient raté le rendez-vous de la Coupe suisse ont pris en ce dernier dimanche une

revanche qui selon le résultat paraît tourner à la déconfiture pour le FC Sion. Le score de 4-0 est toutefois trompeur et ne reflète pas du tout la physionomie d'une partie qui sans avoir été à l'avantage de l'équipe de Mantula, ne fut pas non plus l'apanage du FC Bâle.

A choisir entre les deux rendez-vous que s'étaient donnés les équipes deux dimanches consécutifs, il convient de reconnaître que le FC Sion en définitive remporte la plus belle part. Quant à Bâle, il se console à sa manière de ses désillusions de la Coupe Suisse, puisque ses actions en championnat, sans concurrencer avec celles des leaders, sont malgré tout en hausse certaine.

Il n'en est pas de même pour les Valaisans qui après cette nouvelle sortie rhénane demeurent au statu quo, soit à 5 points de la lanterne rouge Chiasso et à 3 points des avant-derniers Bienne et Bellinzona. Toutefois, il n'y a pas de raison (suffisante) pour pratiquer un pessimisme exagéré car le finaliste de la Coupe Suisse a prouvé toute sa valeur. Cela signifie ou du moins devrait signifier qu'au cours des 10 rencontres de championnat qui sont encore à l'affiche, les hommes de Mantula assainiront encore leur situation actuelle.

Pour revenir à la rencontre de ce dernier dimanche, force est de constater que Sion a joué alors que Bâle a gagné. Pratiquant un excellent jeu sur un terrain très gras et difficile, les hommes de l'entraîneur Mantula sont laissés prendre au jeu de la contre-attaque, un peu à la manière que leur adversaire s'était laissé prendre une semaine plus tôt. Au centre du terrain, le FC Sion fit généralement la loi en essayant de monopoliser la balle pour la porter dans le camp bâlois. Là les difficultés commencèrent car l'attaque valaisanne manqua énormément de cohésion et d'efficacité pour venir à bout d'une défense qui s'était très bien retrouvée après plusieurs matches désastreux. Sans Michaud, mais un peu grâce au trio défensif Furi, Kiefer et Stocker, bien appuyé par Gabrieli et Hauser, le FC Bâle a voué à l'échec toutes les entreprises sédunoises. Et pourtant les occasions n'ont pas manqué pour les Valaisans et même Georgy, à trois mètres des buts de Guenthardt ne parvenait pas à conclure.

Les occasions de buts, quasiment égales de part et d'autre n'ont pas été exploitées de la même manière par les deux équipes en présence.

Sous le signe de la contre-attaque

« Début prometteur pour les visiteurs: c'est la première constatation qui s'est dégagée des 20 minutes initiales qui virent une équipe valaisanne jouer crânement sa chance. Forte encore de l'ascendant qu'elle avait pris lors du match de coupe suisse, la formation sédunoise se prit en quelque sorte de façon identique dans les premiers contacts de cette

rencontre. Cependant, selon la normale des choses, qui aurait voulu un aboutissement à une domination territoriale, celle-ci ne vint pas. Elle aurait dû intervenir à la 18e minute lorsque Sixt lança magnifiquement Quentin. Celui-ci aborda le gardien, le dribbla, et son tir aboutit finalement sur l'extérieur du filet.

Contre le cours du jeu (à ce moment-là) les Bâlois réagirent violemment et avec une réussite étonnante, dans leur contre-attaque parvinrent à porter un coup « mortel » en l'espace de 2 minutes. Tout cela sur une première contre-attaque par Pfirter et Grava, suivie par une conclusion un peu logique d'un « flottage » compréhensible après le premier but.

Sans se décourager et même après le 3e but de Frigerio, les Valaisans réagirent violemment cherchant à sauver l'honneur et par la même occasion, la face. Piqués au vif, Mantula et ses gens voulurent sauver l'honneur. Toutes les balles, amenées par Mantula, Sixt ou Perroud naissent malheureusement un sort négatif car le mur bâlois formé devant Guenthardt devenait très hermétique. D'autre part, Georgy, Quentin et Gasser connurent la noire malchance dans leurs tirs.

Cette « poussée » offensive de la part des Sédunois disloqua très fortement leur défense et, de ce fait, le 4e but bâlois tomba comme un fruit mur à la fin de la rencontre.

On s'attendait à mieux

On ne voudrait pas cacher une certaine déception qui aéréola la prestation du FC Sion qui, en tant que finaliste de la Coupe Suisse, devrait présenter quelque chose de plus consistant, et de plus lumineux. Espérons qu'il ne s'agit là que d'une contre-performance qui sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir, noyé par d'autres « exploits » en championnat et peut-être en Coupe Suisse. C'est en tout cas à Berne, où actuellement déjà tout le Valais s'est donné rendez-vous que le FC Sion devra faire honneur à ses nombreux supporters.

Le BUT de la Teinturerie



Nettoyer vos vêtements et vous les rendre comme neufs.
Angle Planta SION
P 38 S

QUE SE PASSE-T-IL EN IIIe LIGUE

Fully - Châteauneuf 3-2

Mi-temps: 1-1. Terrain de Fully. Temps printanier.
FULLY: Ruchet; Tamarcaz, Carron I; Carron II, Giroud R., Roduit II, Giroud L., Roduit I, Jordan, Sauthier, Arlettaz.

CHATEAUNEUF: Maret; Fury, Fournier; Mariéthoz, Darioly, Pral; Rossini, Gillioz J., Antonioni, Gillioz L., Charbonnet.

A la 5e minute de la rencontre, l'ailier Rossini échappait à la vigilance de la défense locale un peu trop avancée et parvenait, d'un joli tir croisé, à battre le gardien fullierien. Stimulés par cette douche froide, les joueurs locaux donnèrent de la vapeur, et trois minutes plus tard, Jordan décocha un tir que le gardien Maret eut beaucoup de peine à maîtriser. Il fallut attendre la 30e minute pour que le même Jordan puisse obtenir l'égalisation.

Après la mi-temps, Giroud R., reprenant un corner fort bien tiré, donnait l'avantage à Fully, ceci à la 60e minute. Après cette seconde réussite, les joueurs locaux se relâchèrent un peu ce dont profitèrent les visiteurs pour dominer territorialement. Un corner leur échoit et le tir qui s'ensuivit est retenu avec les mains par un défenseur. D'où pénalty très bien transformé par l'entraîneur Gillioz.

Reprenant l'initiative des opérations, Fully poussa l'attaque pour arracher la victoire et ce n'est qu'à la 85e minute que Roland Giroud, extrayant la balle d'une mêlée, put inscrire le but victorieux pour Fully. Victoire entièrement méritée si l'on tient compte de la domination de l'équipe locale pendant les trois quarts du match.

Lalden - Rarogne II

3-1 (1-0)

Terrain de Lalden en bon état. 90 spectateurs. Temps agréable. Vent d'est.

Arbitre: M. Godel (Châteauneuf).

LALDEN: Hutter R., Truffer A., Pfammatter K., Truffer M., Schnydrig U., Imstefp P., Margelist Meinrad, Fercher, Hutter M., Truffer L., Margelist Markus.

RAROGNE II: Imseng, Kalbermatter B., Amacker, Kalbermatter R., Troger A., Troger P., Stoffel, Bregy S., Kalbermatter K., Bregy A., Zenhäuser.

BUTS: 45e, Margelist Markus; 55e, Kalbermatter K., 68e, Truffer L.; 71e, Hutter M.

Commentaires: La seconde garniture de Rarogne était venue à Lalden avec le ferme espoir de faire quelque chose. Il n'en fut rien pour les visiteurs qui ne réussirent pas à développer leur jeu. Disposant pourtant de quelques éléments ayant déjà évolué en Ire ligue, les visiteurs se firent prendre à contre-pied par une équipe qui se dépensa sans compter, faisant fi de toute combinaison pour s'en remettre au jeu direct toujours bien payant. Même que Lalden obtint avec les dernières secondes de la première mi-temps un but quelque peu douteux, il semble peu probable que l'équipe qu'emmenait le vétéran Bregy Armand ait réussi à sortir son épingle du jeu.

Victoire assez logique de Lalden qui reste maître sur son terrain et qui nous l'a prouvé une nouvelle fois.

Saillon - Grône 1-0

Mi-temps: 1-0.

SAILLON: Raymond; Zuchuat, Roduit; Dussex, Delaloye, Vuillamoz; Luisier, Raymond II, Roduit II, Ribordy, Roduit III.

GRÔNE: Schalbetter; Ditz, Michellod; Zufferey; Aldo, Vogel; Narzey, Favre, Devanthery, Aubert, Métal.

Arbitre, M. Perrin (Bussigny).

Dès le début, Saillon partit en trombe mais sans parvenir à concrétiser sa nette supériorité. Grône réalisait très bien au centre du terrain, se heurtait à une défense saillonnaise intraitable. A la 30e minute, sur une belle action d'ensemble de la ligne d'attaque de l'équipe locale, Luisier lança en profondeur, prit de vitesse toute la défense de Grône et ne laissa aucune chance au gardien Schalbetter.

Après la pause, les visiteurs voulant remonter cet handicap d'un but, se lancèrent à fond dans la bataille, mais comme en première mi-temps, ils furent dans l'impossibilité de marquer. Dans le dernier quart d'heure, les joueurs locaux, bien emmenés par leur entraîneur Vuillamoz, monopolisèrent la balle, afin de préserver leur maigre avantage. Notons qu'à la 70e minute, le gardien Raymond, en grande forme depuis plusieurs dimanches, a stoppé un pénalty.

Conthey - Leytron 3-1

LEYTRON: Roduit, Michellod, Arrigoni, Martinet I, Vilette, Roduit, Roh, Michellod, Michaud, Martinet II, Blanchet.

CONTHEY: Arnold, Berthouzo H., Torrent, Maret, Savioz, Sauthier J.

LE SPORT AUX AGUETS

Equipe suisse expérimentale en Israël

Ce matin de Genève s'envolèrent les Romands de l'équipe suisse qui, à tire d'aile, rejoindront leurs camarades suisses allemands à Kloten d'où les deux équipes suisses s'envolèrent vers la Terre Sainte. On sait que le mercredi 17 mars, à Tel-Aviv, les espoirs suisses rencontreront les espoirs israéliens et l'équipe A, sous la direction du Dr Fon affrontera l'équipe A d'Israël. Si l'équipe nationale israélienne ne jouit pas encore d'une large audience dans l'arène du football européen, elle n'en compte pas moins de nombreux succès, malgré sa jeunesse (17 ans d'existence). Son palmarès est de 63 matches joués, à savoir: 25 victoires, 31 défaites et sept matches nuls. Les Israéliens comptent tout de même une victoire sur la Yougoslavie, une sur Angleterre «Espoirs» 4-0, et a enregistré dernièrement une défaite 1-0 contre la Hollande. C'est dire que l'adversaire de mercredi, dirigé maintenant par l'entraîneur yougoslave Milovan Ciric, constitue un excellent sparring-partner.

Pour nos internationaux, cette confrontation est intéressante à plus d'un titre et en tout premier parce que la Suisse doit rencontrer l'Albanie à Tirana le 11 avril pour le tour éliminatoire de la Coupe du monde. Ce match permet donc à nos joueurs de faire connaissance avec les terrains de football du Proche-Orient et de s'adapter au brusque changement de climat.

Privée des joueurs lausannois évoluant contre West Ham, de Quentin (Sion), qui doit subir une intervention chirurgicale dentaire, l'équipe suisse constituera une expérience pour nos sélectionneurs non qu'elle va servir de cobaye, loin de là, mais elle permettra à des joueurs comme Maffiolo, Kaiserhauer, Stierli, etc. d'essayer de s'affirmer. Certes, pour les matches capitaux de la Coupe du Monde, notre commission technique s'efforcera d'aligner les meilleurs éléments. Mais le but recherché est que l'équipe qui joue mercredi accomplisse une performance qui permette justement les plus grands espoirs. Il est certain qu'on ne va pas arriver d'un jour à une réforme et à la découverte de talents nouveaux.

Il faudrait certainement qu'on arrive à une unité de football dans nos différentes formations nationales et que les joueurs de la B, des Espoirs ou des juniors puissent évoluer dans l'équipe A sans subir un dépassement, ce qui éviterait aux journalistes de dire que la première mi-temps fut médiocre car X et Y ne se trouvaient à aucun moment.

En plus du bon voyage que nous souhaitons à nos internationaux, nous espérons qu'ils se «trouvent» tout de suite et qu'ils remporteront deux succès de leur voyage en Israël.

Georges Borgeaud.

Allemagne - Italie 1-1

Au Volksparkstadion de Hambourg, en match international, l'Allemagne et l'Italie ont obtenu le même résultat qu'en 1962, au Chili, dans le cadre de la Coupe du monde: 1-1.

Les 71 000 spectateurs assistèrent aux efforts soutenus mais infructueux de ses favoris face à une équipe italienne arc-boutée en défense. L'outrageante supériorité territoriale des Allemands ne fit que mettre en évidence la parfaite organisation défensive des Transalpins. En effet, ce n'est que sur pénalty que le gardien italien capitula.

Voici les équipes:

ALLEMAGNE: Tilkowski; Piontek, Sieloff, Patzke; Hoettges, Weber; Heiss, Kueppers, Brunnemeier, Konietzka, Hornig.

ITALIE: Negri; Malatrasi, Guarneri, Burgnich; Rosato, Picchi; Orlando, Bulgarelli, Mazzola, Rivera, Pascutti.

JUDO

Championnats d'Europe: victoire suisse

Au cours des championnats d'Europe juniors, à Schevenigen, en Hollande, le jeune Bâlois Albert Goldschmidt a remporté le titre dans la catégorie cadets (16-18 ans) en poids moyens. Voici les résultats des finales:

Juniors. — Légers: Freist (Fr) bat Zytkov (Pol) par waza ari. — Welters: Green (GB) bat van der Pol (Ho) par uchi mata. — Moyens: Jacks (GB) bat Grosser (Aut) par deuxième de hanche. — Mi-lourds: van der Lubbe (Ho) bat Boot (Ho) par deuxième d'épaule. — Lourds: P. Ke (GB) bat Kranjnouac (You) par décision.

Cadets (16-18 ans). — Légers: Biscaras (Fr) bat Le Biman (Fr) par immobilisation. — Welters: Ivasko (Ho) bat Mol (Ho) par décision. — Moyens: Albert Goldschmidt (S) bat Vleschhauer (Be) par décision. — Mi-lourds: Smolnar (You) bat Nicodeme (Fr) par deuxième d'épaule. — Lourds: Kruijs (Ho) bat Deussen (Al) par deuxième de jambe.

HOCKEY SUR GLACE

MODIFICATIONS CHEZ LES «PROS»

A New York, M. Clarence Campbell, président de la National Icehockey League, a révélé que les responsables de la Ligue étudiaient actuellement un projet visant à porter le nombre des clubs de six à douze. Le but de cette augmentation serait de rendre plus intéressant le championnat professionnel. Les six équipes actuelles de New York, Chicago, Boston, Detroit, Montreal et Toronto devraient céder des joueurs aux nouveaux clubs.

★ A Gap, en match international, la France a battu l'Allemagne de l'Ouest B par 4-2.

MM



deux nouveautés

alfa romeo

giulia super

CV - SAE 113 5 places cmc 1570 Prix frs. 13.600.-

giulia GT cabriolet

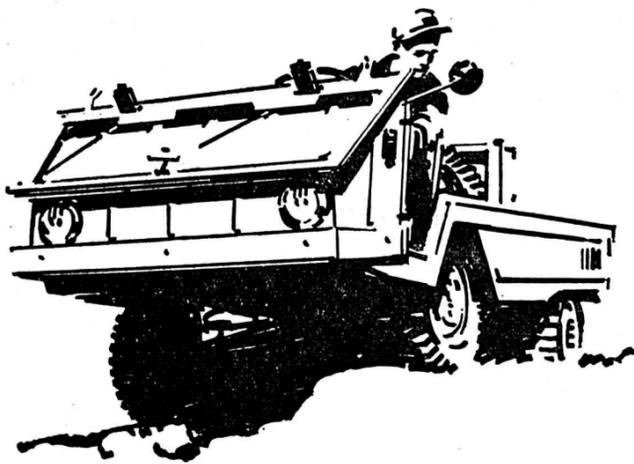
CV - SAE 122 places 2+2 cmc 1570 Prix frs. 17.900.-

GIULIETTA TI SPRINT 1500 GIULIA 1500 GIULIA TI GIULIA SPIDER GIULIA SPRINT GT GIULIA SS GIULIA TZ 2600 BERLINA 2600 SPIDER 2600 SPRINT

35^{ème} Salon International de l'Automobile - Genève 11-21 mars 1965 - Stand no. 35

nouveau

le Farmobil CHRYSLER, véritable bonne à tout faire!



Vous prendrez des pentes de 50%,



empilerez 600 kg sur le



pont,

traverserez le lit



d'un ruisseau,



monterez un magasin ambulant. Et ce

qui servit aux corvées la semaine



deviendra une voiture de plaisance pour le week-end!

Farmobil avec moteur BMW refroidi à l'air - véhicule utilitaire, tous-terrains, tracteur, 5-places de tourisme - tout en un! Dès fr. 7950.-. Notre course d'essai: sur terrain très difficile, hérissé d'obstacles - c'est là que le Farmobil peut montrer tout son talent! A quand votre essai?

Farmobil

Importateur général du Farmobil Chrysler: MOTAG Zurich

Essai sans engagement chez:

ARDON: Neuwerth & Lattion; BRIG: Verasani & Lomazzi, Garage Moderne; CUGY: F. Brunner; FRIBOURG: G. Sauter; GENEVE 7: Autos-Import SA; LAUSANNE: R. Jenny, Garage de Villamont; LAUSANNE: F. Schmocker, Garage Occidental; NEUCHÂTEL: M. Peillax, Garage des Draizes; PONT-DE-LA-MORGE: C. & A. Prox; SIERRE: Brunaffi-Zwissig; VIONNAZ: G. Richo; YVERDON: G. Gruel.

A VENDRE

50 CAISSES
ENREGISTREUSES
D'OCCASION

électriques à touches avec 1 ou plusieurs services pour magasins, restaurant et autres commerces.

Machines vendues avec GARANTIE.
Bas prix. Reprise de votre ancienne machine.

BUREAU SERVICE - R. GÜTTIER - SIERRE
Tél. (027) 5 17 74

P 28409 S

Avez-vous pensé de faire nettoyer vos rideaux ?

adressez-vous au spécialiste vous serez mieux servi

Service à domicile

se recommande
Mme R. MILLIUS
Wissigen-Sion
Tél. 2 10 37



Le
Rideauneuf

Lisez la «Feuille d'Avis du Valais»

Du 1er février au 31 mars...
Emile Bovier - Vespa-Service - Sion
Tél. (027) 2 27 29 vous offre :

UN PNEU et UNE CHAMBRE A AIR GRATIS
POUR L'ACHAT D'UN VELO ou VELOMOTEUR

Marques: CILO - RIXE - CARAVELLE - VICTORIA - BERINI - MOBYLETTE.

P 366 S

Championnats du monde de hockey sur glace en Finlande

La Russie était hors d'atteinte à Tampere

Résultats

Groupe A

URSS - Tchécoslovaquie	3-1
Canada - Suède	4-6
Allemagne de l'Est-Finlande	3-2
Etats-Unis - Norvège	8-6
Tchécoslovaquie - Suède	3-2
URSS - Canada	4-1

Classement final

Groupe A

1. URSS	7 7 0 0 51-13 14
2. Tchécoslov.	7 6 0 1 43-10 12
3. Suède	7 4 1 2 33-17 9
4. Canada	7 4 0 3 28-21 8
5. Allemagne-Est	7 3 0 4 18-33 6
6. Etats-Unis	7 2 0 5 22-44 4
7. Finlande	7 1 1 5 14-27 3
8. Norvège	7 0 0 7 12-56 0

Groupe B

1. Pologne	6 5 1 0 35-15 11
2. Suisse	6 4 1 1 27-15 9
3. Allemagne-O.	6 3 2 1 30-20 8
4. Hongrie	6 2 1 3 19-24 5
5. Autriche	6 2 0 4 21-28 4
6. Gde-Bretagne	6 1 1 4 24-41 3
7. Yougoslavie	6 0 2 4 16-29 2

Les championnats du monde de hockey sur glace se sont terminés samedi et dimanche à Tampere où n'avaient lieu que des rencontres du groupe A, le groupe B ayant terminé son championnat depuis vendredi. Une fois de plus, l'URSS remporte le titre de champion du monde et de champion d'Europe alors que, comme ce fut le cas à Stockholm et à Innsbruck, le Canada termine à la quatrième place du classement.

Nous en voulons presque aux Tchèques, après la brillante démonstration qu'ils ont faite jeudi contre le Canada, de ne pas avoir enlevé ce titre mondial aux Russes. Il semble qu'ils subissent un complexe contre les Russes et jamais ils ne peuvent déployer leurs attaques de grande envergure, ils sont comme paralysés devant la défense soviétique où Ragulin dicte sa loi comme il l'a fait. Il est le digne successeur des Tregubov et Sologubov. Et personne ne peut dire que cette rencontre a été offerte aux Russes, car les deux formations ne se sont nullement ménagées.

En examinant le classement, force est de reconnaître qu'il est juste et que les quatre grands ont mérité leur place. On se pose la question de savoir quand le Canada délèguera à nouveau une formation digne de représenter le berceau du hockey sur glace mondial. Les « Trail Smok Eaters » furent les derniers représentants dignes de ce pays, sur la glace s'entend. Nous osons espérer que les trois échecs successifs fassent réfléchir les dirigeants canadiens.

TELEVISION: IMAGES EXCELLENTES COMMENTATEUR ZERO

Nous avons eu un très grand plaisir de suivre quelques matches importants à la télévision, en direct, dont les prises de vue étaient excellentes, permettant de suivre les phases des matches dans leur ensemble. Mais alors, le commentateur suisse Jean-Jacques Tillmann, fut en-dessous de tout. Il n'y connaît strictement rien au hockey sur glace et veut se mêler de donner des précisions en dehors du match, prenant même M. Braun pour M. Hauser.

L'image nous révèle les beautés d'un match, alors que le commentateur se borne à donner le nom du joueur qui touche le puck, un point c'est tout. Et surtout que ce nom soit juste de grâce. C'est peut-être son insuffisance qui a voulu que dimanche soir le studio de Genève lui coupât la parole à la fin du match URSS - Canada.

G. B.

A Tampere, l'avant-dernière journée du championnat du monde 1965 a été décisive pour l'attribution du titre. A la suite de la défaite du Canada devant la Suède, l'URSS, vainqueur de la Tchécoslovaquie, a conservé le titre de championne du monde qu'elle détient depuis 1963.

URSS -

Tchécoslovaquie 3-1

(2-0 0-0 1-1)

Cette rencontre, qui opposait les deux formations encore invaincues du tournoi, s'est déroulée en présence de 10.000 personnes. Cette partie vit les deux équipes débiter d'une façon nerveuse et crispée. Il en résulte un nombre élevé de pénalisations: 5 contre l'URSS et 4 contre la Tchécoslovaquie. A la 7^{me} minute, alors qu'un Tchécoslovaque se trouvait sur le banc des pénalisés, Starsinov exploita un mauvais dégagement de la défense adverse pour marquer le premier but russe. Les Tchécoslovaques réagirent mais ils éprouvèrent beaucoup de peine à inquiéter leurs adversaires. Les Soviétiques, très sûr en défense, neutralisèrent les offensives tchécoslovaques, qui manquaient de précision. Les Russes augmentèrent le score par Kusine, d'un tir de la ligne bleue qui trompa une nouvelle fois le gardien remplaçant tchécoslovaque Nadrchal. L'entraîneur tchécoslovaque fit alors rentrer Dzurilla, ce qui donna plus de confiance à ses hommes.

La Finlande, équipe fair-play

Quant au classement officiel du prix de bonne tenue, il est le suivant: 1. Finlande, 32 minutes de pénalisation; 2. Allemagne de l'Est, 37; 3. Suède, 40; 4. Tchécoslovaquie, 41; 5. Canada, 54; 6. Norvège, 60; 7. Etats-Unis, 72; 8. URSS, 74.

Suède - Canada 6-4

(1-1 4-1 1-2)

Face à la Suède, les Canadiens donnèrent l'impression de vouloir effacer leur modeste performance réalisée contre la Tchécoslovaquie. Après dix minutes de jeu, sur un effort solitaire de Aldcorn, ils ouvrirent la marque. Toutefois, ils furent rapidement contrés par les Scandinaves, qui égalisèrent après 14 minutes par Nilsson. Au cours de la seconde période, les hockeyeurs à la feuille d'érable furent durant de longs moments réduits à se défendre. Les Suédois, beaucoup plus rapides, prirent l'avantage à la marque et en moins de sept minutes leur avance passa de 3-1 à 5-2.

Dans le dernier tiers-temps, avant que Forhan réduise l'écart à 5-3, les Canadiens durent à trois reprises évoluer numériquement inférieurs. A 50 secondes de la fin, Dineen redonna espoir aux Canadiens en obte-

nant un nouveau but (5-4). Alors que l'égalisation semblait encore possible aux joueurs d'outre-Atlantique, le vétéran Tumba Johansson, dix secondes plus tard, redonna deux buts d'avance à ses couleurs.

Allemagne de l'Est -

Finlande 3-2

(2-2 0-0 1-0)

Grâce à cette victoire, obtenue en présence de 9.600 spectateurs, l'Allemagne de l'Est s'est définitivement assurée la cinquième place du tournoi mondial derrière les 4 grands. Cette performance des hockeyeurs est-allemands peut-être considérée comme l'une des surprises de ce championnat du monde. Pourtant, cette rencontre avait mal débuté pour eux. En effet, après seulement 36 secondes de jeu, les Finlandais, pour la plus grande joie de leurs supporters, possédaient déjà une avance de deux buts.

Golonka, meilleur marqueur du Groupe A

Le Tchécoslovaque Josef Golonka a enlevé le titre de meilleur buteur du Groupe A devant son compatriote Jirik et le Soviétique Almetov. Voici le classement final:

1. Golonka (Tch), 6 buts, 8 assists, 14 pts (2 minutes de pénalisation); 2. Jirik (Tch), 8-4-12 (5); 3. Almetov (URSS), 7-5-12 (2); 4. Loktev (URSS), 7-4-11 (6); 5. Dineen (Can), 6-5-11 (4); 6. Lundstroem (Su), 6-3-9 (4); 7. Firsov (URSS), 5-4-9 (8); 8. Alexandrov (PRSS), 4-5-9 (8); 9. Starsinov (URSS) 6-2-8 (12).

D'autre part, les journalistes présents en Finlande ont désigné le Tchécoslovaque Dzurilla comme le meilleur gardien du tournoi. Son compatriote Tikal comme le meilleur défenseur et le Soviétique Starsinov comme le meilleur attaquant. Selon eux, la meilleure équipe possible formée avec des joueurs ayant participé au tournoi mondial serait la suivante: Dzurilla, Raguline, Tikal, Loktev, Almetov, Jirik. Enfin, le titre de meilleur arbitre du tournoi est revenu de façon surprenante au Suédois Ole Wiking.

Meilleurs marqueurs du groupe B

L'Allemand Koepf a été sacré meilleur réalisateur du tournoi B. En effet, il a été l'auteur de onze buts et a été à l'origine d'un autre. De son côté, le Suisse Ueli Luethi occupe le troisième rang en compagnie du Polonais Gosztyla avec sept buts et deux assist.

Voici le classement:

1. Koepf (Al), 11 buts et 1 assist, 12 pts (6' de pénalisation) - 2. Spence (GB), 8 et 2, 10 (2') - 3. Ueli Luethi (S) et Gosztyla (Pol), 7 et 2, 9 (2') - 5. K. Fonfara (Pol), 7 et 2, 9 (4') - 6. Peter Luethi (S), 4 et 5, 9 (0') - 7. A. Fonfara (Pol), 4 et 5, 9 (14') - 8. Wechselberger (Aut), 6 et 1, 7 (0') - 9. Stevenson (GB) et Tisler (You), 5 et 2, 7 (0') - 11. Orville Martini (S), 4 et 3, 7 (4') - Puis: 18. André Berra (S), 3 et 1, 4 (0').



Notre photo montre une phase du match URSS - Tchécoslovaquie pour le titre que les Russes gagnaient 3-1. Le Tchèque Holik (maillot blanc) aux prises avec la défense adverse.

Etats-Unis - Norvège

8-6

A Tampere, l'ultime journée du tournoi mondial a débuté par la rencontre opposant les Etats-Unis à la Norvège. Les Américains se sont imposés sur le score final de 8-6 (4-1, 0-2, 4-3), ce qui leur a permis de se hisser au sixième rang. Quant à la Norvège, elle aura été la seule formation à n'avoir remporté aucune victoire dans ce championnat du monde. Elle disputera donc le prochain tournoi mondial dans le groupe B après avoir cette année accédé au groupe A en battant l'Allemagne de l'Ouest en match de qualification.

Tchécoslovaquie - Suède 3-2

(3-1 0-1 0-0)

Près de 10.000 personnes étaient présentes à la patinoire de Tampere pour suivre cette rencontre, importante pour l'attribution de la seconde place. Par sa victoire, la Tchécoslovaquie, qui n'a subi qu'une défaite face à l'URSS, s'est assurée la seconde place. Dirigée par les arbitres suisses Braun et Olivieri, cette partie fut agréable à suivre et se disputa d'une façon correcte. Trois expulsions de deux minutes furent prononcées par les deux arbitres.

Après trois minutes de jeu, la Suède ouvrit la marque par l'intermédiaire de Tumba Johansson. Les Tchécoslovaques réagirent et, à la 8^{me} minute, Golonka parvint à tromper le gardien scandinave Svensson, qui, par la suite, céda sa place à Holmquist.

Dans le second tiers-temps, Ronald Petersson (25^e minute), exploita la seule erreur du gardien tchécoslovaque Dzurilla pour réduire l'écart (3-2).

Dans la dernière période, les Tchécoslovaques tentèrent vainement d'augmenter leur avance. Dans la dernière minute, les Suédois tentèrent le tout pour le tout en faisant entrer leur meilleure ligne sur la glace, celle composée de Pettersson-Tumba Johansson-Nilsson. Ces trois joueurs ne parvinrent pas à obtenir l'égalisation et c'est finalement grâce à un seul but d'avance que la Tchécoslovaquie s'es-sura la seconde place.

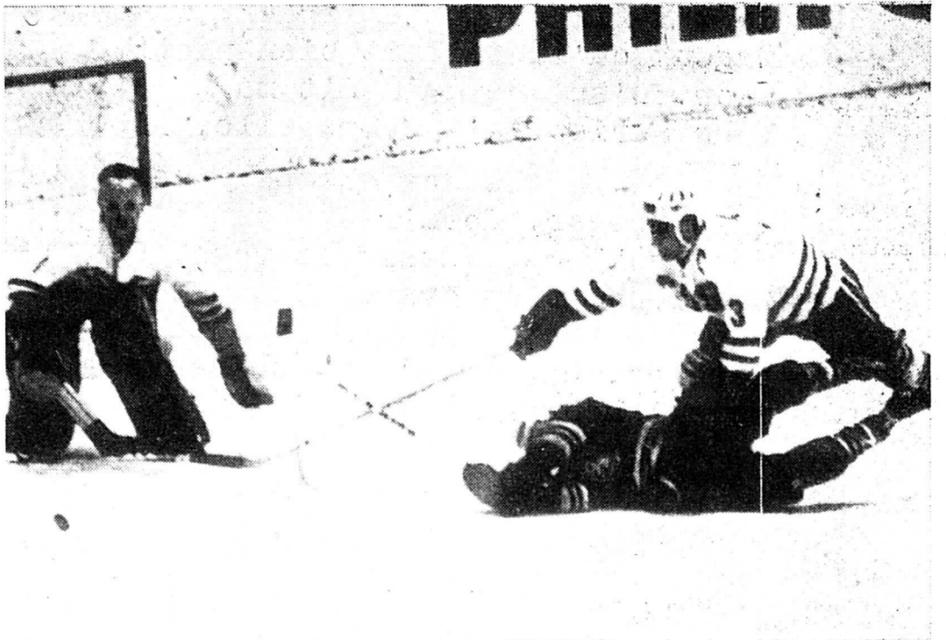
URSS - Canada, 4-1

Bien que contrairement aux prévisions, cette ultime rencontre n'ait eu aucune influence sur le classement final, les Canadiens ont voulu prouver qu'ils n'étaient pas aussi faibles que l'on pourrait le croire. Face aux nouveaux champions du monde, les hockeyeurs à la feuille d'érable ont disputé un bon match, principalement au cours du troisième tiers-temps. Ils ont gaché un nombre élevé de chances alors que leurs adversaires n'en ont pas manqué une seule.

Au début du match, les deux équipes jouèrent de façon nerveuse et contractée. Malgré les efforts déployés de part et d'autre, aucune des deux formations ne parvint à ouvrir la marque. Dans le second tiers-temps, après deux minutes (22^e), une combinaison Ionov-Mayorov-Ionov fut conclue victorieusement par ce dernier. Quatre minutes plus tard, ce fut au tour de Mayorov de tromper le gardien canadien, portant le score à 2-0 pour l'URSS. Peu de temps après, Conacher puis le Soviétique Loktev échouèrent de peu dans leur tentative. Alors qu'il restait 16 secondes à jouer dans cette période, Dineen réussit à réduire l'écart à 2-1.

Dans le troisième tiers-temps, les Canadiens, sentant l'égalisation à leur portée, firent le forcing. De nombreuses situations dangereuses se déroulèrent devant les buts russes, défendus par Zinger. Ce dernier, soutenu par ses arrières, repoussa avec succès les assauts canadiens. Sur une contre-attaque, le puck entra en possession de Alexandrov, qui donna un nouveau but d'avance à ses couleurs (3-1). Dans les dernières minutes du match, les deux arbitres suédois, Viking et Dahlberg, eurent du mal à contenir les deux équipes. Quelques bagarres s'ébauchèrent mais sans gravité. Finalement, l'URSS s'imposa sur le score de 4-1 et était définitivement sacrée championne du monde 1965 sans avoir connu la défaite.

A l'issue du match URSS-Canada, le président de la ligue internationale, M. Ahearne, a remis les médailles aux équipes victorieuses. Cette cérémonie de clôture s'est déroulée en présence du président de la République finlandaise, M. Kekkonen. Le 31^e tournoi mondial s'est achevé par l'exécution de l'hymne national finlandais.



Tikal, No 3, sacré comme le meilleur défenseur du tournoi, écarte le danger devant son gardien Naurchal d'une façon peu orthodoxe.



Le Russe Alexandrov, classé parmi les meilleurs avants du championnat du monde marque ici le troisième but contre la Suède alors que Stolz et le gardien Nadrchal d'une façon peu orthodoxe.

“C'est moi, Fido
J'ai pris la poudre d'escampette!”



“Vous ne devinerez jamais pourquoi. Madame fait sa grande revue de printemps. Monsieur enfonce des clous et tout le monde colle. Oui, ça colle, et c'est Fido qui vous le dit...”

Ça colle avec « M-fix », le nouveau plastique qui permet de recouvrir parois et meubles, armoires et coffres, bref, tout ce qui peut être recouvert, rajeuni, remis à neuf.

« M-fix » adhère tout seul, sans eau ni détrempe. Une simple pression de la main et le tour est joué.

Tout a commencé quand ma maîtresse est arrivée à la maison portant sous le bras deux rouleaux de « M-fix ». En Multipack, ils sont si avantageux qu'il fallait bien profiter de l'occasion. C'est ce qu'a dit ma « petite dame ». Vous auriez fait comme elle, bien sûr!

Prendre la clé des champs, c'est bien joli; mais manger, dormir et tout le reste, ça pose des problèmes. Rassurez-vous. Cette fois, ce n'est pas bien grave. Quand tout sera collé... hop! je rentrerai ventre à terre dans mes meubles. Une maison toute neuve m'attend. On serait heureux à moins! ”



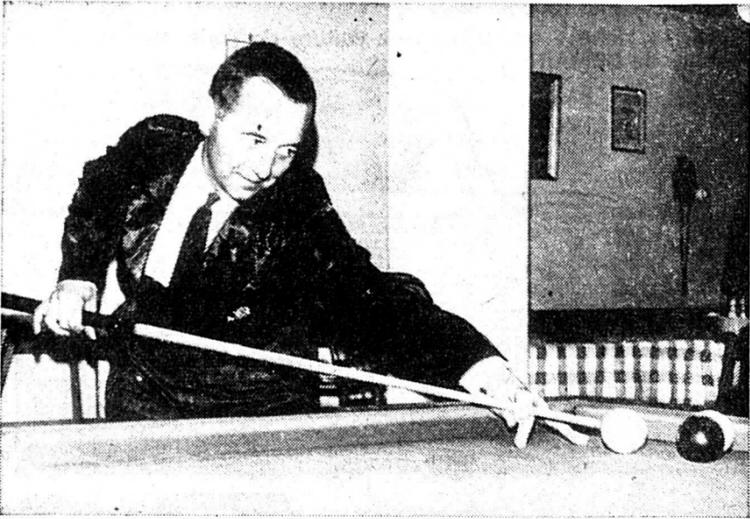
« M-fix », plastique autocollant, qualité nouvelle et nouveaux motifs, en Multipack pour fêter notre anniversaire
2 rouleaux 5.- (au lieu de 5.80)
45 cm. de large, 180 cm. de long

MIGROS



Billard: un Sédunois à l'honneur

M. Hoolans champion suisse



Le nouveau champion suisse en action. (Photo M.G.)

Après s'être qualifié de haute lutte, dimanche passé, à Genève, le Sédunois Marcel Hoolans disputait hier à Lausanne la finale suisse libre II qui mettait aux prises les joueurs suivants: Volery (Genève), Miserez (La Chaux-de-Fonds), von Arx (Bienne), Steulet (Zurich), Pontiggia (Lugano) et Hoolans (Sion). Notre représentant, dont on connaît la classe et le brio, n'a pas failli à sa réputation et, grâce à quatre victoires et à une extraordinaire régularité, a réussi finalement à remporter le titre de champion suisse absolu de sa catégorie.

C'est là un nouvel et éclatant suc-

cès pour le CSAB de Sion. Félicitations au nouveau champion 1964-65 qui n'est autre, comme chacun le sait, que le sympathique tenancier de l'hôtel-restaurant Victoria à Vercorin.

Résultats techniques:

	Vict.	Moy. gén.	Part.	Série
1. Hoolans	4	11,63	21,05	94
2. Miserez	4	10,50	19,04	124
3. Steulet	2	—	17,39	107
4. Volery	2	—	15,38	97
5. Pontiggia	2	—	11,50	163
6. Von Arx	1	—	11,11	71

AZ

AUTOMOBILISME

Brillante 3me place des Martignerains Simonetta-Dirren

La 18e édition du Rallye international Stuttgart-Solitude - Lyon-Charbonnières, comptant pour les championnats nationaux de France, d'Allemagne et de Suisse, s'est terminée par la victoire de l'équipage français Vinatier-Hofmann sur Renault R8 Gordini. Cette épreuve s'est révélée très difficile et seulement la moitié des concurrents (44 sur 105) ont franchi la ligne d'arrivée.

Sur les 22 équipages suisses engagés, neuf ont été classés. Les Valaisans Philippe Simonetta-Bernard Dirren, sur Simca, ont pris la troisième place du classement général devant les frères Paul et Aldo Macchi (Saab). Les deux jeunes pilotes valaisans ont ainsi réalisé une excellente performance. Cette saison, lors du Rallye de Monte-Carlo, ils avaient été contraints

à l'abandon puis, lors du Rallye des fleurs, à San Remo, ils avaient été parmi les rares concurrents étrangers à se classer.

Voici le classement général final: 1. Vinatier-Hofmann (Fr) sur Renault R8 Gordini, 12,896 p.; 2. M. Bianchi-Vic (Be) sur Alfa-Romeo, 13,060 p.; 3. Philippe Simonetta-Bernard Dirren (S) sur Simca, 14,233 p.; 4. Paul et Aldo Macchi (S) sur Saab, 14,272 p.; 5. Norbert Supper-Hannelore Wirtz (AD) sur Glas, 14,727 p.; puis: 20. Binder-Scherer (S) sur Triumph; 24. Faessler-Besch (S) sur Opel; 25. Charpilloz-Bridevaux (S) sur Alfa-Romeo; 28. Steal-Schaufelberger (S) s. Steyr-Puch; 34. Muller-Ruesch (S) sur Triumph; 37. Stadler-Zwicky (S) sur Porsche; 39. Ebling-Ebling (S) sur Ford-Mustang.

Nouvelles du cyclisme

Circuit des Flandres: Zoëffel 5e

A Malines, le Belge Roger Baguet a remporté le circuit des Flandres devant le Britannique Vic Denson. Le Suisse Roland Zoëffel s'est classé cinquième, à 22" du vainqueur. Voici le classement:

1. Roger Baguet (Be) les 193 km. en 4 h. 31"; 2. Vic Denson (GB) à 7"; 3. Deconinck (Be) à 22"; 4. Depauw (Be); 5. Roland Zoëffel (S) même temps; 6. Van Schil (Be) à 3"; 7. Stevens (Be) même temps; 8. Derboven (Be) à 3' 10"; 9. Lesnaerts (Be); 10. Wright (GB); 11. Brandts (Be); 12. Luyten (Be); 13. Daems (Be); 14. Gustave Desmet (Be); 15. Janssens (Be), tout même temps.

A Brissago

Amateurs d'élite et indépendants B: 1. Louis Pfenninger (Bülach), les 142 km. en 3 h. 35' 42" (moyenne 39,500); 2. Josef Richner (Aristau) à 34"; 3. Hans Stadlermann (Dübendorf) à 45"; 4. Oswald Richner (Aristau) à 53"; 5. Heinz Heinemann (Zurich) à 58"; 6. Bernard Vifian (Genève); 7. Werner Rey (Binningen) m. t.; 8. Remo von Daeniken (Niedergoesgen) à 1' 04"; 9. Ernanno Magini (Lugano) à 1' 10"; 10. Beat Fischer (Leibstadt) m. t.

Amateurs: 1. Willy Luginbuhl (Pietzen) les 124 km. en 3 h. 09' 40" (moyenne 39,100); 2. René Peterhans (Duttikon) à 12"; 3. André Bernet (Bulle) à 19"; 4. W. Schaffhauser (Binningen) m. t.; 5. Richard Walther (Zurich) à 43".

Juniors: 1. Paul Koechli (Bâle) les 84 km. en 2 h. 34".

★

Le Tour du Piémont a été remporté au sprint par Romeo Venturelli, qui a couvert les 225 km. en 5 h. 28' 44", à la moyenne de 40 km. 951 Le peloton, qui a terminé avec 57" de retard, a été réglé au sprint par Nino Zandegu, lequel a pris le

meilleur sur Vito Taccone, vainqueur la veille de Milan - Turin. Voici le classement: 1. Romeo Venturelli, 5 h. 28' 44"; 2. Poggiali, m. t.; 3. Zandegu, à 57"; 4. Taccone; 5. Mugnaini; 6. Cribiori; 7. Passuello; 8. Sambì, tous même temps.

Nouvelles du ski

Suisses à l'étranger

A la station des Cèdres du Liban, les championnats internationaux du Liban ont débuté par le slalom géant, qui a vu un doublé autrichien. Chez les Dames, la championne suisse de descente, Heidi Obrecht, s'est classée seconde. Voici le classement de ce slalom géant:

Messieurs: 1. Herbert Huber (Aut), 1' 32" 9; 2. Georges Mauduit (Fr) 1' 34" 2; 3. Louis Jauffret (Fr) 1' 36" 9; 4. Jacques Fournio (Fr) 1' 38" 3; 5. Erik Sturm (Aut) 1' 39" 5.

Dames: 1. Mirl Thomas (Aut) 2' 07"; 2. Heidi Obrecht (S) 2' 12" 2; 3. Ehrel Freid (Al) 2' 13" 8.

Descente, messieurs: 1. Herbert Huber (Aut), 1' 39" 1; 2. Sturm (Aut), 1' 40" 2; 3. Willy Forrer (S), et Rudolf Bocek (Aut), 1' 40" 2; 5. Louis Jauffret (Fr), 1' 40" 6.

Dames: 1. Heidi Obrecht (S), 1' 53"; 2. Gertrud Ehrenfried (Aut), 1' 58" 3; 3. T. Mirl (Aut), 1' 58" 8.

Combiné, messieurs: 1. Louis Jauffret (Fr), 64,64; 2. Georges Mauduit (Fr), 95,64; 3. Fritz Fessler (All), 101,96; 4. Willy Forrer (S), 196,66.

Dames: 1. Heidi Obrecht (S), 25,76; 2. T. Mirl (Aut), 74,16; 3. G. Ehrenfried (Aut), 74,45.

Classement final par nations: 1. France; 2. Suisse; 3. Iran; 4. Liban; 5. Turquie.

Grunfelder 3e,

Madeleine Wuilloud 4e

L'Autrichien Werner Bleiner a remporté le slalom géant des épreuves internationales d'Aare, dans le nord de la Suède. Voici les résultats:

1. Werner Bleiner (Aut) 1' 40" 1; 2. Adi Osterried (All.E) 1' 40" 3; 3. Georges Grunfelder (S) et Eberhard Riedel (All.E) 1' 40" 5; 5. Lars Olsson (Su) 1' 40" 6. Puis: 10. Peter Rohr (S) 1' 42" 3.

Slalom géant féminin: 1. Sieglinde Brauer (Aut) 1' 16"; 2. Edda Kainz (Aut) et Brigitt Seiwald (Aut) 1' 17" 5; 4. Madeleine Wuilloud (S) 1' 20" 2.

Courses internationales d'Aare (Suède), slalom spécial: Messieurs: 1. Ludwig Leitner (Al) 98" 6; 2. Lars Olsson (Su) 98" 8; 3. Ernst Scherzer (Al-E) 99" 6; 4. Eberhard Riedel (Al-E) 99" 7; 5. Ivo Mählkecht (It) 101" 3; puis: 12. Peter Rohr (S) 104".

Dames: 1. Sieglinde Brauer (Aut) 104"; 2. Brigitt Seiwald (Aut) 104" 1; 3. Madeleine Wuilloud (S) 106" 7.

Victoire suisse à Chamonix

★ A Chamonix, les épreuves des écoles de commerce européennes ont débuté par le slalom géant, qui a été remporté par le Suisse Eric Favre. Voici les résultats de ce slalom géant:

Messieurs: 1. Eric Favre (S) 1' 22" - 2. Staufner (Al) 1 25 3 - 3. Rieser (Aut) 1 25 8 - 4. Robert (Fr) 1 26 - 5. Olivier Juge (S) 1 27. - Puis: 9. Lionel Dorner (S) 1 29 1. - Dames: 1. Liesl Spiegel (Al), 1' 41" 1 - 2. Nicole Bouverot (Fr), 1' 41" 5.

Slalom spécial. — Messieurs: 1. Eric Favre (S) 72" 9; 2. Ernst Rieser (Aut) 77" 8; 3. Hans Tross (Aut) 78" 6; 4. Olivier Juge (S) 80"; 5. Christian Staufner (Aut) 81" 6; puis: 8. Alain Golaz (S) 84" 4. — Dames: 1. Nicole Bouverot (Fr) 80"; 2. Liesl Spiegel (Al) 80" 9; 3. Francesca Caneta (It) 91" 8.

Combiné. — Messieurs: 1. Eric Favre (S) — Dames: 1. Nicole Bouverot (Fr).

Classement par équipes: 1. Université de Munich; 2. Université de Vienne; 3. Université de Saint-Gall; puis: 6. Université de Lausanne; 7. Université de Zurich.

Michel Daetwyler 3e

★ A Madonna di Campiglio, les épreuves internationales juniors ont débuté par la descente dont voici les résultats:

Messieurs: 1. Franz Rauter (Aut), 1' 26" 66 - 2. Bernard Charvin (Fr) 1 26 85 - 3. Michel Daetwyler (S) 1 28 38 - 4. Teresio Vachet (It) 1 28 68 - 5. Alain Penz (Fr) 1 28 97 - 6. Henri Duvillard (Fr) 1 29 44.

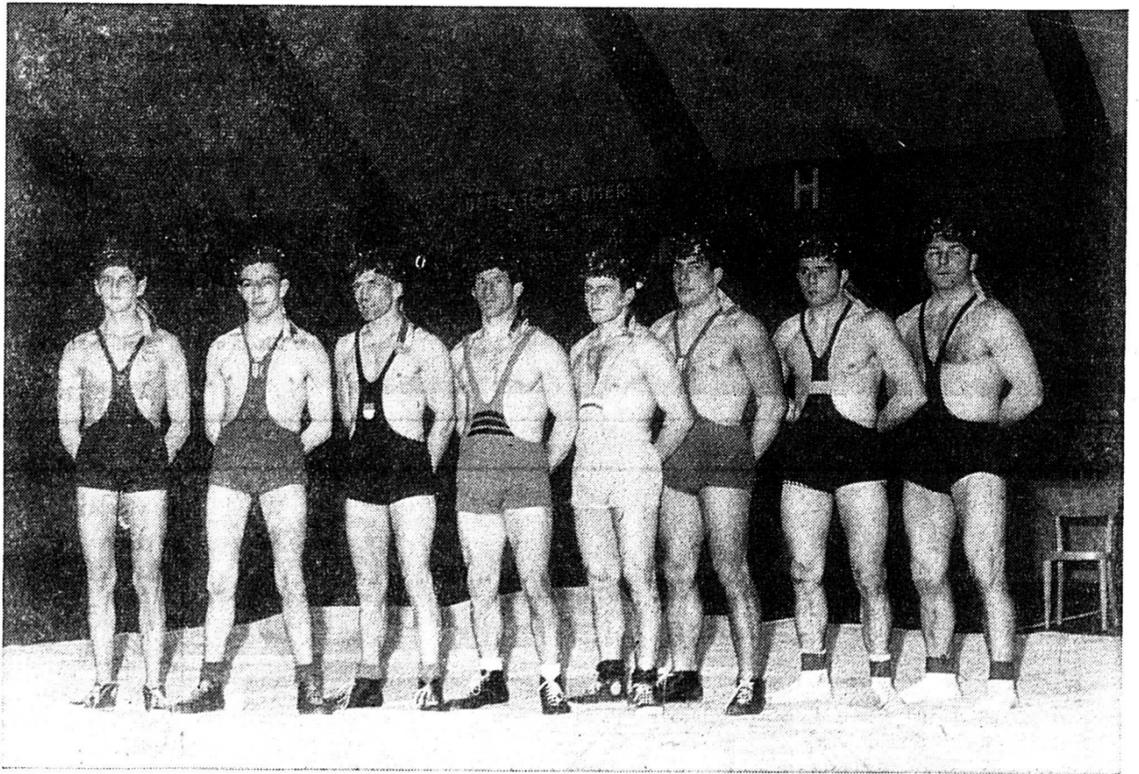
Dames: Olga Pall (Aut), 1' 29" 48 - 2. Erika Schienegger (Aut) 1 29 83 - 3. Elfi Untermoser (Aut) 1 32 30.

Belle victoire de Denis Mast

En l'absence de Konrad Hischier et d'Alois Kaelin, la 27e édition du mémorial Bjoernstad, à Schwarzenbuehl, s'est résumée à un duel entre le quintuple vainqueur Michel Rey et le vainqueur de l'an passé, Denis Mast. L'épreuve, qui réunissait une participation record de 220 concurrents, s'est disputée dans d'excellentes conditions aux premières heures de la matinée. Après la première boucle de 15 km., Denis Mast était déjà en tête avec 25" d'avance sur Rey, 30" sur Wagenfuhr, 50" sur Bebi et 3' 09" sur Haas. Durant la seconde boucle, Michel Rey ne parvint pas à combler son handicap. Au contraire, victime d'une chute, il perdit de précieuses secondes sur son grand rival. Voici le classement:

1. Denis Mast (Les Cernets) les 30 km. en 1 h. 48' 58"; 2. Michel Rey (Les Cernets) 1 h. 50' 01"; 3. Karl Wagen-

2 Valaisans champions suisses de lutte libre



Les nouveaux champions suisse, de gauche à droite: Glaus (Thoune), Sarbach (Gampel), Speriggen (Bienne), Aeschbach (Lentwil), Kunzi (Horw), Martinetti (Martigny), Kobelt (Marbach), Jutzeler (Nefels).

(Photo Schneider)

On salue la magnifique victoire de deux Valaisans dans les finales du championnat suisse de lutte libre.

Tout d'abord c'est le Martignerain Etienne Martinetti qui remporte un brillant succès dans la catégorie des 87 kg., puis autre sujet de satisfaction, la magnifique victoire de Sarbach, de Gampel.

Il convient de féliciter les organisateurs chaux-de-fonniers pour la parfaite réussite de la manifestation qui remporta un brillant succès dans la cité horlogère, et réitérons nos félicitations aux champions suisses valaisans.

RESULTATS:

Catégorie I (jusqu'à 52 kg.): 1. Glaus, Thoune, 0 p.; 2. Studer, Trimbach, 5 p.

Catégorie II (jusqu'à 57 kg.): 1. Sarbach, Gampel, 2 p.; 2. Schilliger, Küssnacht, 3 p.

Catégorie III (jusqu'à 63 kg.): 1. Speriggen, Bienne, 2 p.; 2. Klinger, Buisenhofen(3 p.

Catégorie IV (jusqu'à 70 kg.): 1. Aeschbach, Lentwil, vainqueur au

pois; 2. Friedrich, Diemerswil, 3 p.

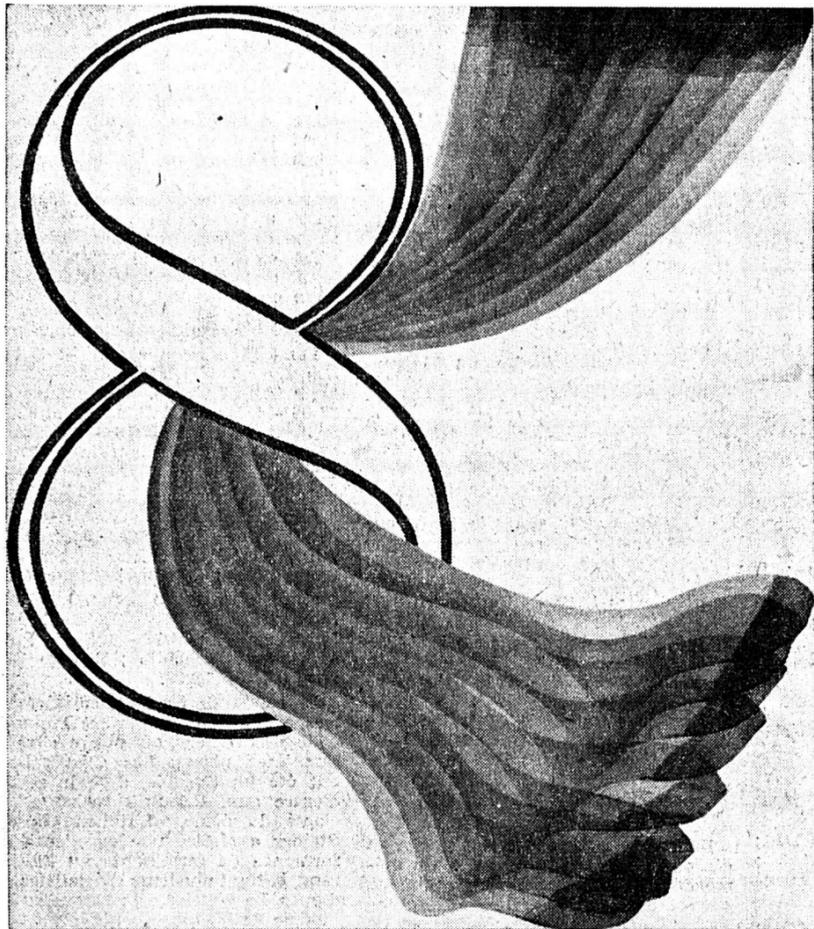
Catégorie V (jusqu'à 78 kg.): 1. Kunzi, Horw, 2 p.; 2. Puser, Muettens, 4 p.

Catégorie VI (jusqu'à 87 kg.): 1. Martinetti, Martigny, 1 p.; 2. Lanzenegger, Oberried, 4 p.

Catégorie VII (jusqu'à 97 kg.): 1. Kobelt, Marbach, 0 p.; 2. Schlatter, Gottenswil, 6 p.

Catégorie VIII (au-dessus de 97 kg.): 1. Jutzeler, Nefels, 0 p.; 2. Stuecky, Goepingen, 4 p.

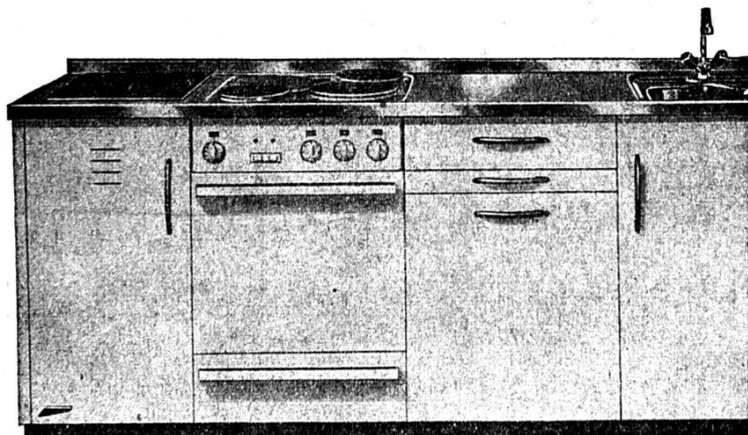
Gonset



51.6.5.1.

8 bas nylon sans couture, micro-mesh 1^{er} choix, 20 deniers, revers doubles, pointes renforcées. Coloris printemps/été. Le sachet de 8 bas: 4.50

8 bas 4.50



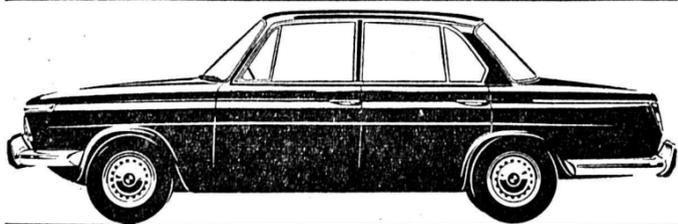
Agencements de cuisines

ARTS **m** ENAGERS
SION MARET

Rue Dixence 6 - Tél. 2 35 41

P 229 S

Elégance, performance et confort



voilà ce que vous offre la

nouvelle BMW 1800 et 1500

(livrables de suite)

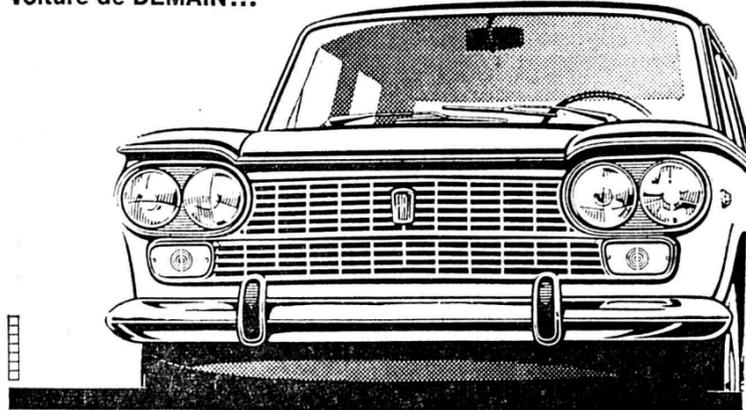
Garage PROZ Frères - Pont-de-la-Morge - Tél. 2 20 05

P 27919 S

DEMAIN...

Demain... nous vous attendons. Pour un essai. Avec la Fiat 1500. C'est vrai: 83 CV, 155 km/h, freins à disque et 4 portes... Fiat 1300 Fr. 8695.-. Fiat 1500 Fr. 9350.-.

Pratique, riche... complète. Une voiture de Turin. Une Fiat. Une voiture de DEMAIN...



1500 FIAT

MONTHEY : Aldo Panizzi, Garage du Simplon Tél. (025) 4 10 39
MARTIGNY : Bruchez & Matter, Garage City Tél. (026) 6 00 28
SION : Mario Gagliardi, Garage du Rhône Tél. (027) 2 38 48
SIERRE : Jos. Nanchen, Garage 13 Etoiles Tél. (027) 5 02 72

P 334 S

A LOUER

à SION - Avenue du Midi
dès printemps 1966 :

1. LOCAUX COMMERCIAUX

au rez-de-chaussée avec évent. locaux de vente au 1^{er} étage. (Communication par escaliers intérieurs).

2. Locaux pour BUREAUX, CABINETS MEDICAUX ou DENTAIRES

au 1^{er}, 4^{me} et 5^{me} étage.

3. GARAGES AU SOUS-SOL

Aménagement au gré du preneur.

Se renseigner auprès de :

W. Wydenkeller

Agent général de la Mobilière Suisse
Sion - Rue de Lausanne
Tél. (027) 2 26 85

P 27979 S

Imprimerie Gessler s.a. Sion

GIOVANOLA

NOUS ENGAGEONS pour juillet 1965 des

APPRENTIS

pour les professions suivantes :

- DESSINATEURS (constr. métalliques)
durée 3 ans + 6 mois de stage en atelier
- CHAUDRONNIERS
durée 4 ans
- CHARPENTIERS SUR FER
durée 4 ans
- MECANICIENS (nombre très limité)
durée 4 ans

Salaires horaires correspondant à chaque année d'apprentissage : Fr. 0.50 1.- 2.- et 3.-.

Nous garantissons un apprentissage sérieux, dirigé et contrôlé dans une entreprise dynamique. Les candidats sont priés de se renseigner ou de s'inscrire par écrit jusqu'au 31 mars 1965, en joignant leur livret scolaire, auprès de

GIOVANOLA FRERES S. A. - MONTHEY

A VENDRE

1000
William
s. E.M.A.

1 an, 1^{er} choix.Tél. (027) 4 13 28
Ardon.

P 28383 S

A VENDRE

machine
à laver

de marque, tout automatique, d'exposition, ne nécessitant aucune installation, et 380 et 220 volts. Garantie et mise en service d'usine. Gros rabais. - Facilités.

Offres écrites sous
chiffre P 17379 à Pu-
blicitas, 1951 Sion.

MEMENTO RADIO-TV

Lundi 15 mars
SOTTENS

7.00 Bonjour à tous!; 7.15 Informations; 8.00 Le bulletin routier; 8.30 La Terre est ronde; 9.10 Sur les scènes du monde; 9.30 A votre service!; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au Carillon de midi; 12.00 Miroir-flash; 12.35 «Bon anniversaire»; 12.45 Informations; 12.55 Les Misérables; 13.05 Le catalogue des nouveautés; 13.130 Oeuvres de Christoph-Willibald Gluck 13.55 Miroir-flash; 14.00 Matinée classique pour la jeunesse: Iphigénie à Aulis; 15.45 Duo de harpes; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous des isolés; 16.25 Un compositeur et ses interprètes; 16.50 Le billet de Henri de Ziegler; 17.00 Euromusique; 17.30 Miroir-flash; 17.35 Perspectives; 18.30 Le Micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.45 Impromptu musical; 20.00 L'Issue; 21.00 Vol 555; 22.10 Découverte de la littérature; 22.30 Informations; 22.35 Le magazine de la science; 23.00 Musique contemporaine; 23.30 Fin.

2ème programme

19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.15 Les Misérables; 20.25 L'art lyrique; 21.15 Enrichissez votre discothèque; 22.00 Micro-magazine du soir; 22.30 Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Gai réveil; 6.50 Pour un jour nouveau; 7.00 Informations; 7.05 Mariage campagnard; 7.25 Les trois minutes de la ménagère; 7.30 Emission pour les automobilistes voyageant en Suisse; 8.30 Arrêt; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Marches de J.-Ph. Sousa; 12.20 Nos compliments; 12.30 Informations; 12.40 Orchestre récréatif; 13.40 Valses; 14.00 Emission féminine; 14.30 Mélodies de Paris; 15.05 Sonate No 1; 15.20 Dans un fauteuil; 16.00 Informations; 16.05 Orchestres; 17.10 Essai de lecture; 17.20 Chants de Schumann; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Musique populaire; 19.00 Actualités; 19.20 Communiqués; 19.30 Echo du temps; 20.00 Concert demandé; 20.30 Notre boîte aux lettres; 20.45 Concert demandé; 21.00 Quatuor en fa dièse min.; 21.40 Toute l'Afrique chante et danse!; 22.15 Informations; 22.20 Chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger; 22.30 Le Radio-Orchestre; 23.15 Fin.

TELEVISION

19.00 Bulletin de nouvelles
19.05 Le Magazine
19.25 Horizons
19.40 Cinématomobile
20.00 Téléjournal
20.20 Carrefour
20.30 En retransmission du Cirque d'Hiver de Paris:
Gala de l'Union des artistes
21.40 Les grands écrivains
22.10 Impressions japonaises
22.30 Téléjournal
22.45 Fin

Sierre

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen Ruffinen, tél. 5 10 29.

Clinique Ste-Claire. — Visites aux malades de 13 h. 30 à 16 h. 30, tous les jours de la semaine. Le dimanche subit le même horaire.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 1 h. 30.

Manoir de Villa. — Musée Rilke (ouvert en permanence).

Sion

Médecin de service. — Dr Dufour, tél. 2 46 36 (en cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant).

Pharmacie de service. — Pharmacie de Quay, tél. 2 10 16.

Ambulances de service (jour et nuit). — Mische Sierro, tél 2 59 59 — SOS Général. TI. 2 23 52.

Carrefour des Arts. — Exposition Léo Andenmatten.

Martigny

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin-traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 6 10 05.

Hôtel Central. — Tous les soirs bonne ambiance au son du piano.

St-Maurice

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard.

Monthey

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés No 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Coquoz, tél. 4 21 43.

Ensevelissements dans le canton. — Sion: M. Albert Scheitlin, 91 ans, 14 h. 30.

Sur les hauts plateaux de l'Asie centrale

(suite de la première page)

cipients où l'on conserve à l'abri de l'humidité, les objets les plus hétéroclites, allant de la poudre à fusil à des articles de beauté.

Les os et les cornes, dans ces régions où le bois est très rare, permettent aux nomades, de monter leurs huttes. La toile même de ces habitations primitives est tissée avec les longs poils de l'animal. Des peaux, on confectionne des bottes, des harnais, des canoës, ou des ballots qui servent à transporter le thé dont les Tibétains font grande consommation.

Les tendons même font l'objet d'un commerce pharmaceutique florissant en Chine, où ils sont renommés pour leurs vertus régénératrices.

Au pays des caravanes

Sur les plateaux tibétains, le yak est à un autre titre, indispensable à la vie: c'est lui qui fournit tout le combustible utilisé pour le chauffage comme pour la cuisson, des aliments. C'est le rôle des femmes de faire la récolte des bouses qui sont mises à sécher au soleil en larges galettes. Inutile de dire que ces camps de nomades dégagent une odeur très spéciale.

Dans les régions de l'Himalaya où il fait froid, même au cœur de l'été, les yaks savent opposer la cuirasse de leur front et de leur poitrail couverts d'une épaisse couche de neige au plus glacé des blizzards. Se regroupant en masses compactes, ils conservent la chaleur que dégagent leurs corps pressés les uns contre les autres.

Les peuplades tibétaines ne peuvent vivre en circuits fermés et ce sont les caravanes de yaks qui leur apportent du monde extérieur, les compléments dont elles ont besoin, en particulier le thé et le sel. Les charges sont soigneusement cousues dans des peaux de yaks et posées directement sur le dos des bêtes. Celles-ci portent des clochettes pour éviter les heurts dans l'obscurité et aussi... écarter les mauvais esprits.

Le yak est une bête de somme à la démarche lente mais le temps ne compte guère dans ces régions semi-désertiques, et il a l'avantage de ne souffrir nullement de l'air raréfié des sommets.

Roger VALDE.

Berne et la magie des chiffres

(suite de la première page)

à contribution pour l'extinction complète de la dette.

On peut, évidemment, à ce propos, se poser maintes questions (qui ne recevront d'ailleurs aucune réponse), mais, en définitive, nous sommes bien obligés de constater que l'on a été victime de la magie et de la... sorcellerie des chiffres!

Marcel Perret

Ce soir à la Télévision romande

CINEMATOMOBILE

A 19 h. 40 :

L'automobile vedette du film d'aventure

Après avoir évoqué l'automobile

vedette du rire, nous verrons dans cet épisode ce véhicule dans son utilisation pour le film d'aventures. Vous pourrez revivre des scènes extraites des «Vampires» (1915) du cinéaste français Louis Feuillade, avec la troublante Musidora au collant

noir, où l'automobile nous mène d'enlèvements en poursuites dans les rues de Paris de la Belle Epoque finissante. Les mauvais garçons y sévisent et les premiers symptômes de surréalisme commencent à se manifester.



Les grands écrivains: Henri Guillemin présente Verlaine



A 21 h. 30

En 1871, Verlaine avait donc fait connaissance avec Rimbaud. Il est complètement fasciné et subjugué par le poète du génie à la dérive, à la recherche de l'inouï et de l'impossible. Il écrira «... je suis élu, je suis damné». Rimbaud l'appelle «le pitoyable frère». Verlaine fait maints efforts pour rester dans sa famille et y vivre une existence convenable, mais il se laisse néanmoins entraîner par son ami et s'embarque avec lui pour l'Angleterre. Il fait plusieurs tentatives de redressement, il aspire sincèrement à retrouver une vie normale «...l'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable», écrit-il. Il débarque en Belgique dans l'espoir d'une réconciliation avec sa femme. Mais Mathilde ne vient pas et c'est Rimbaud qui arrive. En juillet 1873, à Bruxelles, l'aventure tourne au drame. Verlaine qui traverse une de ses crises «flamboyante», due à un état d'ivresse permanente, tire sur Rim-

baud et se fait arrêter. Il est condamné à deux ans de prison et est emprisonné à Bruxelles, puis à Mons. Son emprisonnement va marquer une étape nouvelle dans la vie du poète.

Dans la solitude de sa cellule, sa conscience s'éveille et une sorte de conversion s'opère. Verlaine éprouve d'amers regrets et un repentir sincère. Il désirerait ardemment reprendre la vie commune avec Mathilde et quand il apprend qu'elle a demandé le divorce, il en éprouve une douleur cruelle qui achève de le ramener à Dieu. «Bon chevalier masqué qui chevauche en silence, le malheur a frappé mon vieux cœur de sa lance». En 1875, Verlaine sort de prison. Il veut apporter la preuve qu'il est digne de sa femme en vivant honnêtement. Il s'y emploie de 1875 à 1878. Il est tout d'abord professeur de français dans un collège en Angleterre, puis en France. Mais il est renvoyé pour avoir confié ses conflits intérieurs et dévoilé les remous de sa vie passée à l'Evêque responsable du collège. Il

quitte Rethel en compagnie d'un de ses élèves Lucien Létoinois. Mais cette fois il n'y a rien d'équivoque dans l'affection qu'il a pour Lucien. Il retrouve simplement en ce jeune homme un fils qu'il pourra élever, puisqu'il a perdu la possibilité d'élever son propre enfant. Il tente l'exploitation d'une ferme, mais il se fait duper par les parents de son protégé. En 1883, Lucien meurt et Verlaine en éprouve une peine infinie: «... cela dura six ans, puis l'ange s'envola...».

A 20 h. 30 :

Gala de l'Union des artistes

EN RELAIS DE PARIS

Réalisation: Roger Benamou.
Présentation: Pierre Tchernia.

Le Gala des Artistes, qui réunit les plus grandes vedettes du cinéma, du théâtre et du music-hall se produisant dans des numéros insolites, sans aucun rapport avec leurs activités habituelles, est destiné à venir en aide aux artistes déshérités. En retransmission du Cirque d'Hiver de Paris, vous pourrez assister à cet extraordinaire gala qui vous présentera: Colette Brosset, Robert Dhéry, Mady Mesplée, Nicole Courcel, Francine Berger, Paola, Horst Buchholz, Philippe Nicaud, Paul Meurisse, Dany Robin, Georges Marchal, Annie Cordy, Pierre Repp, Claude Bessy, Georges Guétary, Robert Lamoureux, Dominique Patureau, Michel Demay, Albert Lance, Nadia Tiller et le corps de ballet de l'Opéra.

Rip Kirby

Copyright by
Opera Mundi



FIDUCIAIRE ANDRÉ SOMMER

Comptable diplômé fédéral

CONTROLES - REVISIONS - EXPERTISES

ORGANISATIONS ET TENUES DE COMPTABILITES
COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

FISCALITE - FIDEICOMMISSAIRE

ADMINISTRATION - FONDATION - FUSION
ABSORPTION - TRANSFORMATION DE SOCIETES

ANALYSES ET ETUDES DES MARCHES - LIQUIDATIONS
TOUS MANDATS FIDUCIAIRES

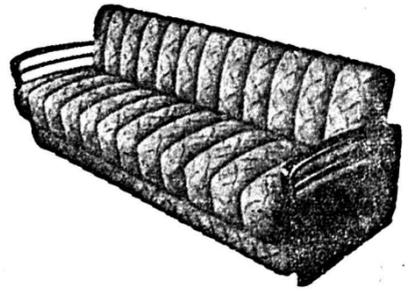
EXECUTION PERSONNELLE DES MANDATS

SION
Porte Neuve 20
Tél. (027) 2 13 26

Membre A.C.D.

P 512 S

Seulement 420.-



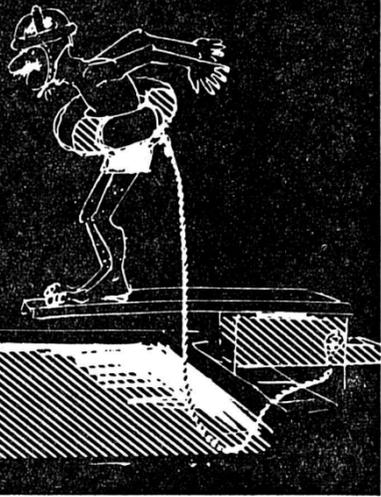
Canapé transformable idéal
(Envois partout franco)

Métraiiller
meubles
sion

Rue de la Dixence 19

Tél. (027) 2 19 06
P 28084 S

Gouverner
c'est
prévoir...



et bien gouverner ses propres affaires, c'est en tous cas conclure à temps une PM Police médicale,

l'assurance-maladie conforme aux exigences modernes, conçue pour les classes moyennes. Elle se charge des frais des

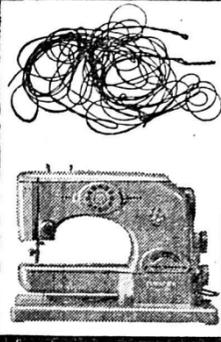
soins médicaux reçus comme patient privé, ainsi que des soins reçus dans la section privée (première ou deuxième classe) des hôpitaux, et des établissements pour traitements spéciaux.

Protection sans lacunes en cas de maladie, accident, grossesse et accouchement. Age maximum d'admission: 60 ans.

La Police médicale peut être conclue comme assurance complète (traitements ambulatoires et hôpital) ou seulement comme assurance sur les frais d'hôpital.

Nous vous conseillerons sans engagement pour vous. Envoyez-nous le coupon ci-dessous ou téléphonez à la:

Stop
aux
ennuis



TURISSA
F. ROSSI

Avenue de la Gare Tél. (026) 6 16 01
MARTIGNY

P 508 S

Docteur
Charles BESSERO
MARTIGNY

Spécialiste F.M.H.
Maladies nez,
gorge, oreilles

absent

P 65288 S

Exposition

Luc Lathion
Oeuvres récentes.
à la grande salle de
l'Hôtel Terminus - SIERRE
du 18 mars au 9 avril.

P 788 S

Carrosserie du Rawil

C. & C. Rey
3962 Montana

se recommande pour tous travaux de carrosserie et peinture.

Tél. (027) 7 16 52
non-rép. (027) 5 24 19

P 28415 S

SAUCISSES MI-PORC

100 gr. - la pièce 30 ct.
30 pces 25 ct. - 100 pces 20 ct

SAUCISSON SEC

la pièce 1.50 - 10 pièces 1.30
Envoi partout contre rembour.

Boucherie

O. MUDRY - MARTIGNY
Tél (026) 6 10 73

A remettre ou à louer
dans centre industriel du Valais

**Bar à Café
Tea-Room**

avec agencement neuf.

Ecrire sous chiffre P 28397 à Publicitas, 1951 Sion.



BALOISE-INCENDIE
SECTION ASSURANCE - MALADIE

Agence générale du Valais: C. Stohler
Case postale 8, Sion, Tél. 027/2 2159

Je m'intéresse à votre Police médicale et vous prie de me documenter sans engagement pour moi.

Nom: _____

Adresse exacte: _____ Tél. _____

Visite désirée le: _____, Heure* _____

* n'importe quelle heure, même le soir

Votre téléviseur est-il en panne ?

un appel téléphonique avant 9 h. le matin, votre appareil fonctionne le même soir.

Kurt Bichsel

2 38 38
Avenue de France.
P 321 S

A VENDRE
VW 1200

fraîchement réparée. Impôt, assurance payés.

Tél. (027) 7 16 78
P 28417 S

A VENDRE
machine à tricoter

«Dubied» - jauge 36-70 cm. Bas prix.
Tél. (027) 2 52 30
P 17340 S

INGENIEUR

ou
ENTREPRENEUR DIPLOME

énergique et expérimenté, de nationalité suisse, serait engagé comme Directeur technique intéressé.

Place stable et d'avenir pour un candidat capable d'assurer la bonne marche de l'entreprise.

Faire offre avec photo, curriculum vitae et prétentions à l'Entreprise de Grands Travaux SA - 1890 ST-MAURICE P 28267 S

A VENDRE
grenier

charpente mélèze.
Bon état.

Tél. (027) 4 81 01
P 28411 S

JEUNE COUPLE
cherche à Sion

appartement

avec petite ou grande conciergerie.

Faire offres s. chiffre P 17329 à Publicitas, 1951 Sion.



M. WITSCHARD MARTIGNY
Rue de l'Eglise

Service après-vente garanti
Dépôt Sion: Kuchler-Pellet.
Galeries du Midi

P 125 S

Martigny et les Dranses

TOUJOURS LES SIGNAUX LUMINEUX

Violente collision entre deux voitures

MARTIGNY. — Hier matin, vers 9 h. 30, un accident de la circulation s'est produit au centre de Martigny, à l'intersection des routes de la Gare

Hommage au nouveau conseiller d'Etat

MARTIGNY (CD). — Hier, la population entière de Fully était dans la joie. Elle recevait dans ses murs Me Arthur Bender, nouveau conseiller d'Etat. A Mazembroz, une petite fête intime a été réservée à cet enfant du village. Une réception officielle aura lieu cette semaine à Fully.

Pour l'heure, disons tout simplement qu'hier la commune était présente tout entière. La fanfare a joué quelques airs de fête. M. Bender a reçu dans sa « patrie bas-valaisanne » un bel hommage de toute la population qui n'a pas caché son enthousiasme délirant.

Répétitions de la fanfare des jeunes

SAILLON (JJR). — Tous les dimanches matin, une grande animation règne dans la salle de la Lyre à Saillon. En effet, les jeunes de la fanfare conservatrice du centre se réunissent pour leur répétition hebdomadaire. Contrairement à l'année précédente, les répétitions se font toutes à Saillon pour faciliter les déplacements.

Sous la baguette du maestro Terretaz, ces jeunes se préparent activement pour les différents concerts qu'ils auront à donner à Erde, Saxon, Saillon, etc.

Soirée du Chœur d'hommes de Martigny

MARTIGNY. « Ceux qui n'aiment pas sont moins riches que ceux qui aiment » (Eugène Ysaë).
Ayant eu le privilège d'assister à presque toutes les représentations artistiques offertes par les sociétés locales du Grand-Martigny, cette saison, je puis dire qu'il y a encore des « riches » dans notre chère cité. Et c'est fort réjouissant. J'en veux la preuve le nombreux public qui a répondu à l'invitation du Chœur d'Hommes de Martigny samedi soir dans la grande salle du Casino Etoile.

Il est vrai que cet important groupement, pour rehausser encore sa soirée a fait appel au Chœur d'Hommes d'Epinassey ainsi qu'à un groupe d'instrumentistes de l'Harmonie municipale.
La soirée ne pouvait donc être qu'un succès et elle le fut.
Sous l'expertise direction de M. Fernand Dubois, le Chœur d'Hommes de Martigny proposait tout d'abord cinq petites pièces :

Ah ! que le vin est bon de Ch. Martin ; Grand Guillaume de J. Apothéloz ; Mal du Pays de J. Binet ; Rossignol chante de Ch. Martin ; Le Maire de Solowski de P. A. Gaillard ; puis en collaboration avec le Chœur d'Hommes d'Epinassey, Hymne Romand

et du Léman, à proximité des signaux lumineux.

Pour une cause que l'enquête menée par la police cantonale de Martigny établira ultérieurement, deux voitures l'une genevoise et l'autre valaisanne, se sont heurtées avec violence.

Par une chance réellement extraordinaire, personne n'a été blessé. Les voitures elles, ont passablement souffert dans l'aventure. Les dégâts matériels sont chiffrés à plusieurs milliers de francs.

Au Cinédoc

MARTIGNY. — Au Cinédoc de Martigny sera projeté mardi prochain le film en couleurs « Moshi, Moshi - Bonjour le Japon », tourné par plusieurs caméramans japonais sous l'égide de W. Knoop et H. Hermann, est en couleurs. Sa conception nouvelle le rend passionnant et plein de suspense. Le spectacle va de surprise en surprise du début à la fin. Le film commence par une visite d'une île du Nord sous une tempête de neige. Puis nous assistons à une pêche au thon et aux plongées des pêcheuses de perles. Les fêtes populaires, très lumineuses, contrastent admirablement avec les paisibles paysages japonais. On passe des industries ultramodernes au passé traditionnel qui s'exprime, par exemple, dans le Kabuki, le théâtre japonais classique. Hiroshima, Tokyo et d'autres villes importantes laissent une profonde impression.

« Moshi, Moshi - Bonjour le Japon » est un excellent documentaire qui nous conduit aux antipodes et qui enchante tous les amateurs de films documentaires. Un film qui mérite d'être vu.

Pour adultes seulement.

du Chanoine Broquet ; Les Soldats de Gédéon de C. Saint-Seins ; enfin avec le Chœur d'Hommes d'Epinassey et le groupe de l'Harmonie municipale : Chantez, fontaines claires de Ch. Martin.

La note gaie de la soirée a été placée par les « Compagnons du Duin » de Bex qui ont agréablement interprété « Ce vieux Sosthène ».

Chanteurs, instrumentistes et comédiens furent vivement applaudis.

Le vœu de M. le président de la Société fut exaucé : leur musique a chassé de nos têtes, pour quelques instants, et les soucis et la surchauffe et les élections !!!... tp.

Cinéma ETOILE - Martigny

CINÉDOC

Mardi 16 mars à 20 h. 30

MOSHI MOSHI
BONJOUR LE JAPON

Les sapeurs-pompiers de Martigny à l'avant-garde

MARTIGNY. — On le sait, depuis quelques années déjà, la commission du feu de Martigny a procédé à une réforme. Les anciens véhicules ont été remplacés par des engins modernes. D'autre part, les sapeurs-pompiers possèdent de puissantes motos-pompes, une fourgonnette de premiers secours, totalement équipée etc.

Les autorités ont encore vu plus loin : elles viennent de faire l'acquisition d'un camion de premiers-secours dont le moteur a une puissance de quatorze chevaux.

Enfin, à par un équipement ultramoderne qui sera mis en place dans un mois environ, ce véhicule a la possibilité de pouvoir transporter de huit à dix hommes. Il peut en outre tractier la grosse moto-pompe ou éventuellement la grande échelle.

Une belle acquisition à l'actif des édiées de notre cité du Grand-Martigny.

Concert de l'« Indépendante »

CHARRAT. (Ez) — Samedi dernier la fanfare municipale l'Indépendante de Charrat donnait son concert annuel, à la salle de gymnastique. Ce concert connu un grand succès en raison du programme varié et fort bien préparé. La baguette était tenu par M. Jean Monod.

Le programme présenté fut le suivant :

Them Basses, marche de G. H. Huffine ; Finlandia, poème symph. de J. Sibelius ; In Vrijheid, marche de N. Cori ; Valses d'aujourd'hui, arrangement de R. Dehaye ; En liberté, marche de A. Duroc ; Le jour le plus long, de P. Anka ; Fantaisie sur des motifs de Tchaïkovsky, arrang. de A. Meijns ; Fuchsgraben, polka de K. Vacek ; Feux d'artifice avec Gilbert Bécaud, arrangement de L. Delbecq ; Amora, paso doble de J. Darling et Yan Ger.

Les amateurs de fanfares qui se sont déplacés à la salle de gymnastique de Charrat pour suivre ce concert n'ont certainement pas été déçus de leur soirée. Le mérite revient certainement au président de la société M. Gaston Gaillard.



Restaurant
Brasserie
Bar
Carnotzel

de l'

Hôtel Pierre des Marmettes

Monthey

Tél. (025) 4 15 15

Grand parc auto

Dir. J. Herzog

P 27372 S

Au pied de la tour



Un endroit qui a fasciné mon ami,

Il y a quelque temps, Est celui qui comprend la région du Bois-Noir.

Le temps était beau, l'automne coloré.

De là, à s'arrêter et à pique-niquer à l'ombre des pins,

Il n'y a qu'un pas que cet étranger a... franchi.

Toujours aussi avide de connaissances,

Il m'a suggéré de lui fournir quelques renseignements.

Concernant précisément ce terrain ondulé

Qui trahit la présence d'un ancien éboulement

Et porte encore les trace des coulées,

Et des débordements du torrent de Paul-Barthélémy.

Voici ce qu'écrivent les historiens :

Le Bois-Noir recèle peut-être le secret de

Ce Tauredunum englouti en l'an 563.

D'après le récit de l'évêque-chroniqueur Grégoire de Tours :

En Gaule, un grand prodige eut lieu au fort de Tauredunum,

Situé sur une montagne qui dominait le Rhône.

Après avoir fait entendre pendant plus de soixante jours,

Une espèce de mugissement, Cette montagne, se détachant et se séparant d'un autre mont,

Avec les hommes, les églises, les terres, les maisons,

Qui la recouvraient, Se précipita dans le fleuve et, Lui barrant le passage entre ses rives qu'elle obstruait,

Refula ses eaux en arrière... Entre le formidable cône d'éboulement, ainsi formé,

Et la moraine de Lavey, Des infiltrations durent se produire,

Amenant la rupture du barrage, D'où une seconde catastrophe.

L'irruption des eaux provoqua, dans le Léman,

Un raz de marée qui fit des dégâts jusqu'à Genève,

Le Rhône combla peu à peu le lac artificiel par ses alluvions.

Sa vallée deviendra plate et marécageuse.

En 1900, le chanoine Bourban découvrit,

Lors des travaux de fondation de l'usine électrique,

A dix mètres sous le sol actuel, Une quinzaine de grands arbres qui avaient été déracinés,

Par l'éboulement, et jetés au fond de la vallée.

L'inondation brusque après la rupture du barrage.

Expliquerait le limon uniforme qui recouvre

Les vestiges des thermes de « Tarnaiae ».

Le même bouleversement dut détourner d'anciennes sources chaudes

Et curatives d'Againe.

Un « creux de l'eau chaude » près de Mex,

Où la neige ne vient jamais et qui dégage des vapeurs,

Révéla la présence d'un fielt de cette source,

Disparue sous les éboulements et les sables,

Jusqu'au jour où un pêcheur, Ramassant ses masses,

Remarqua un afflux tiède dans les eaux mêmes du Rhône.

C'était en 1831.

La source put être captée à seize mètres de profondeur,

La station thermique de Lavey était née !

La répétition de désastres du même genre,

Mais de moindre portée, Au même endroit,

Vient à l'appui de l'hypothèse qui situe Tauredunum au Bois-Noir.

Le torrent de Saint-Barthélémy reçoit de temps à autre,

Une « dent » ou du moins un bon morceau de canine ou

D'incisive du massif des Dents-du-Midi.

Il charrie alors des blocs et de la boue,

Constitue un barrage, Et transforme la vallée du Rhône en un lac...

Ainsi l'éboulement de 563 aura épargné Againe

A l'abri sous son rocher, Mais l'aura privé du verrou fortifié de Tauredunum.

Dépourvue de protection vers l'amont,

La jeune abbaye était à la merci d'un raid des Lombards.

Effectivement, Onze ans plus tard,

Les Lombards sont là ! Les Sarrasins à leur tour,

Descendant du Grand-Saint-Bernard,

Profiteront de cet accès facile pour venir piller un sanctuaire,

Qui sera devenu entre temps l'un des plus riches des Alpes.

Bati-A.

HUMILIES et OFFENSES

Roman de Dostoïevsky

103

Là-dessus, elle parut chez nous, apportant tout un paquet avec elle. Ayant déclaré dès la première parole qu'elle ne me quitterait plus et qu'elle était venue expressément pour m'aider dans mes préoccupations, elle déballa son paquet. On y trouva des sirops, des confitures pour la malade, des poulets pour le cas où Nelly entrerait en couronnes, des confitures sèches de Kiev (pour le cas où le docteur l'autoriserait à en prendre) et enfin du linge : draps de lit, serviettes, chemises, et des bandages, des compresses qui eussent suffi à tout un hôpital.

— Nous avons de tout, me disait-elle en scandant chaque parole, l'air pressé et soucieux, et vous vivez en célibataire. Il vous manque beaucoup de choses. Alors, vous permettez que je... Philippe Philippitch m'en a donné l'ordre ! Et maintenant, dites-moi vite ce que je dois faire ? Comment va-t-elle ? A-t-elle repris connaissance ? Ah ! comme elle est mal placée ! Il

faut lui arranger son oreiller, pour que sa tête soit plus basse... et puis, vous savez?... Elle sera plus à son aise sur un coussin de cuir ? Le cuir rafraîchit. Ah ! que je suis sotté de n'avoir pas pensé à en apporter un ! J'irai en chercher un... Faut-il faire du feu ? Je vais vous envoyer une vieille... J'en connais une. Vous n'avez probablement pas de femme d'ouvrage !... Et maintenant, que dois-je faire encore ? Qu'est-ce ? De l'herbe ? C'est le docteur qui l'a prescrite ? Est-ce pour faire une tisane pour dégager la poitrine ? Je vais faire du feu.

Mais je la tranquillisisais et elle s'étonna et s'affligea même de constater qu'il n'y avait pas tant à faire. Du reste, cela ne la découragea point. Elle se lia aussitôt d'amitié avec Nelly et m'aïda beaucoup tout au cours de la maladie de cette dernière ; elle venait me voir presque tous les jours, et chaque fois elle apparaissait avec l'air d'avoir laissé échapper quelque chose qu'il s'agissait de rattraper au plus

vite. Elle ne manquait jamais d'ajouter qu'il s'agissait d'un ordre de Philippe Philippitch. Elle plut beaucoup à Nelly. Elles s'aimèrent comme deux sœurs et je pense qu'en beaucoup de choses, cette Alexandra Semionovna était une vraie enfant comme Nelly elle-même. Elle lui racontait toutes sortes d'histoires, elle la faisait rire, et lorsque Alexandra Semionovna rentrait chez elle, Nelly s'ennuyait souvent de son absence. Quant à sa première visite, elle avait intrigué la malade, mais, devenant aussitôt le but de celle-ci, elle se renfrogna suivant son habitude et devint taciturne et peu aimable.

— Qu'est-elle venue faire chez nous ? demanda Nelly l'air mécontent, lorsque Alexandra Semionovna nous eut quittés.

— Elle est venue pour te soigner et pour t'aider, Nelly.

— Pourquoi cela ? Je ne lui ai pourtant rien fait de si...

— Les bonnes gens n'attendent pas qu'on vienne leur faire quelque chose. Ils aiment aider ceux qui en ont besoin, sans se faire payer de retour. Voyons, Nelly, il existe beaucoup de braves gens au monde. Ton malheur est de n'en avoir jamais rencontrés lorsque tu avais besoin d'eux.

Elle se tut. Je la laissai. Mais un quart d'heure plus tard, elle me rappela elle-même d'une voix faible, demanda à boire et, m'étreignant tout à coup, se blottit contre ma poitrine et resta longtemps ainsi sans desserrer son étreinte. Le lendemain, à l'arrivée d'Alexandra Semionovna, elle l'accueillit avec un joyeux sourire, tout en ayant l'air de se sentir honteuse devant elle.

III

Ce fut ce même jour que je passai

la soirée chez Natacha. Je rentrai tard. Nelly dormait. Alexandra Semionovna avait sommeil elle aussi, mais elle était restée près de la malade pour m'attendre. Elle me raconta aussitôt dans un murmure rapide qu'au début Nelly s'était montrée gaie et qu'elle avait même beaucoup ri, mais que plus tard, son humeur avait changé et que, ne me voyant pas rentrer, elle était devenue taciturne et pensive. « Ensuite, elle s'est plainte d'avoir mal à la tête, s'est mise à pleurer et à sangloter, au point que je ne savais plus que faire », ajouta Alexandra Semionovna. « Elle m'a parlé de Natalia Nikolaïevna, mais je ne pouvais la renseigner. Elle a cessé de m'interroger, a pleuré tout le temps et s'est endormie tout en larmes. Eh bien ! au revoir, Ivan Petrovitch. C'est un ordre de Philippe Philippitch ! Je vais vous partir que pour deux heures, et si je suis restée, c'est de ma propre initiative... Mais vous n'avez pas besoin de vous tracasser pour moi. Il n'osera pas m'en vouloir... A moins que... Ah ! mon Dieu ! Ivan Petrovitch ! que devrais-je faire ? Il ne rentre plus à la maison sans avoir bu son « petit verre ». Il a de graves soucis, il ne me parle plus, il se chagrine, il pense à une affaire importante ; je le vois, et néanmoins il est ivre chaque soir ! Je suis fort inquiète : il est probablement déjà rentré... Qui le mettra au lit ? Enfin, je m'en vais ! Au revoir ! Adieu, Ivan Petrovitch ! J'ai examiné vos livres. Vous en avez des bouquins ! Et probablement, sont-ce des livres pleins de sagesse ; et moi, sotté que je suis, je n'ai jamais rien lu ! Eh bien ! Au revoir ! »

Mais le lendemain, Nelly se réveilla

triste et maussade et me répondit sans beaucoup d'entrain. Elle ne m'adressa pas la parole la première, comme si elle m'en voulait. Je remarquai seulement quelques regards qu'elle me jeta à la dérobée. Ces regards, qui décelaient tant de douleur secrète, n'en laissaient pas moins paraître une sorte de tendresse qui disparaissait lorsqu'elle me regardait en face. Ce fut ce jour-là que se passa la scène du médicament ; je ne savais plus que penser !

Mais Nelly avait définitivement changé à mon égard. Ses bizarreries, ses caprices, cette sorte d'aversion, de haine presque qu'elle éprouvait pour moi, tout cela dura jusqu'au jour où notre cohabitation prit fin, et même jusqu'à la catastrophe ; qui mit fin à notre roman. Mais j'anticipe.

Il arrivait d'ailleurs parfois qu'elle redevenait tout à coup envers moi tout aussi affectueuse qu'auparavant mais cela ne durait pas plus d'une heure. A de tels moments, elle redoublait de caresses ; le plus souvent elle se mettait à pleurer amèrement. Mais ces heures passaient rapidement et elle retombait dans son ancienne angosse, me contemplant de nouveau d'un œil hostile, ou faisait des caprices, comme en présence du docteur. Ou encore, ayant constaté que je trouvais déplaisante une nouvelle gaminerie de sa part, se mettait à rire et tout finissait par des larmes.

(à suivre)

A travers la Suisse

A Genève, les 3 centimes additionnels supplémentaires refusés

GENEVE (ATS) — Les électeurs et électrices de la ville de Genève étaient appelés, samedi et dimanche, à se prononcer sur la délibération du Conseil municipal de la ville, du 22 décembre 1964, prévoyant la perception de 3 centimes, additionnels supplémentaires pour le financement des travaux d'épuration des eaux usées. Tous les partis recommandaient de voter oui à l'exception de celui du travail et d'un comité dit de vigilance.

Les électeurs et électrices qui ont pris part à ce vote référendaire ont refusé par 15 444 non contre 8 840 oui l'arrêté du Conseil municipal de la ville qui demandait cette augmentation des centimes additionnels.

L'épidémie de grippe

BERNE (ATS) — Le service fédéral de l'hygiène publique estime que l'épidémie de grippe provenant de Russie paraît avoir atteint notre pays. L'institut d'hygiène de l'Université de Bâle a en effet réussi à isoler un virus de l'influenza du type A2.

Pendant la première semaine de mars, les cas de grippe signalés au service fédéral se sont élevés à 1537, contre 765 la semaine précédente. Les cantons suivants ont annoncé plus de 100 cas: Grisons, Tessin, Berne, Bâle-Ville, Neuchâtel et Zurich.

La participation au scrutin a été de 25 %.

D'autre part, à Lancy, les électeurs et électrices ont refusé par 2 264 non contre 750 oui l'achat d'une propriété contre lequel un référendum avait été lancé.

Enfin, à Versoix, les électeurs et électrices ont appelé M. Noël Genequand, libéral, à remplacer M. Henri Ramseyer, conseiller administratif, radical, décédé.

La rage

BERNE (ATS) — Selon le service fédéral de l'hygiène publique, il est à craindre que la rage animale fasse son apparition en Suisse prochainement, malgré les mesures prises. On note en effet une progression de cette maladie, vers le sud de l'Allemagne et à la fin de 1964 des districts de la Forêt Noire, à 60 km. de la frontière suisse, ont été atteints. La rage frappe non seulement les chiens, mais aussi les chats, les chevreuils et d'autres animaux sauvages et domestiques. Mais aucun cas de rage humaine n'a été constaté.

Trois ans de réclusion pour un père dénaturé de 65 ans

CONSTANCE (ATS) — Un rentier de 65 ans, du district d'Ueberlingen, a été condamné par le tribunal de Constance à trois ans de réclusion et 5 ans de privation des droits civiques, pour inceste et attentat à la pudeur de sa fille actuellement âgée de 22 ans. La fille, co-accusée, a été condamnée à 8 mois de prison avec sursis et à une amende de 250 marks.

Le procureur avait requis contre le père incestueux qui s'en était pris à

sa fille alors qu'elle avait 15 ans, une peine de deux ans de réclusion seulement. Le président du tribunal a cependant souligné dans les attendus du jugement que l'inculpé avait agi avec une telle perversité qu'il méritait une peine sévère. D'autre part, le tribunal a estimé que la jeune fille ne s'était pas suffisamment défendue, qu'elle avait toléré les agissements de son père et qu'en conséquence elle devait également être punie.

Abonnez-vous à la Feuille d'Avis du Valais

CARROSSERIE de PLATTA S.A SION

TEL. (027) 2 20 75

EXECUTION PROMPTE ET SOIGNEE — TRAVAUX GARANTIS

TEL. (027) 2 20 75

P 763 S

GRANDE VENTE AUX ENCHERES PALAIS DE BEAULIEU LAUSANNE

Pour cause de départs et successions diverses, les soussignés vendront:

les 17 et 18 mars 1965

de 9 h. 30 à 12 h. et dès 14 h. 30

VISITE dès 8 h. et dès 13 h. 30

MEUBLES ANCIENS et de STYLE

Commodas Ls XV et empire -

Commode marquetée - Bahuts -

Secrétaire marqueté - Bureau

plat - Tables à jeux - Fauteuils

Ls XV - Banquettes - Grande

table Ls XIII - etc.

SALLE A MANGER DE STYLE

complète:

2 désertes, 1 grande et 1 petite

tables, 14 chaises.

Salles à manger complètes -

Petits salons - Chambres à coucher

complètes.

MOBILIER COURANT

Tables - Buffet - Morbier -

Fauteuils - Bureaux divers -

Bibliothèques - Canapé cuir -

Lits canés et capitonnés -

Rayonnage - Mobilier de rotin - etc.

PIANOS

à queue Bechstein, droit Pleyel.

IMPORTANT

COLLECTION DE LIVRES

ARGENTERIE

Lustres cristal, hollandais, appli-

ques - etc.

25 CAISSES

D'OBJETS D'ART ET BIBELOTS

Chine - Japon - Porcelaine -

Faïence - Etain - Cristallerie -

etc.

ENV. 30 TAPIS D'ORIENT

(toutes dimensions)

TABLEAUX ET GRAVURES

F. A. Maulbetsch - Müller -

Gossen - Busoni - etc.

TAPISSERIE

Machines à écrire et à calculer -

Matériel de bureau - Frigos -

Cuisinière électrique - Radio -

Malles - Baignoire - etc. etc.

IMPORTANT LOT

DE LINGERIE et LITERIE

(qui se vendra mercredi 17,

l'après-midi)

Chargés de la vente:

GALERIE POTTERAT

8, Avenue du Théâtre

LAUSANNE

SANDRO RUEGG

commissaire priseur

Conditions de vente: adjudica-

tions à tout prix, sauf quelques

articles à prix minimum. Vente

sans garantie. Echute 1 1/2 %.

P 299 L



BMW 1800

Une voiture sportive de classe supérieure

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION

Neuerth & Lattion
Garage Ardon

Tél. (027) 4 13 46 app. 4 13 55

Représentants:

KAMERZIN Jean, Rue Mayennets 10, Sion
PUIPPE Ernest, Rue de la Dranse 4, Martigny
Tél. (026) 6 08 44

P 363 S

HAUTE COUTURE

Roger Galoppini

à le plaisir de vous annoncer que les tissus et ses modèles Haute-Couture sont à votre disposition pour la saison nouvelle.

Tél. (027) 2 27 09 — SION — Route du Rawyl 9

P 28351 S

Chauffeur

possédant permis A

cherche place

dans commerce ou chantier. Connaissance de la mécanique.

Offres écrites sous chiffre P 17369 à Publicitas, 1951 Sion.

COMMERCE DE SION cherche

jeune fille

comme OUVRIERE de dépôt et de cave.

Place stable.

Tél. (027) 2 16 61

P 85 S

Les cambriolages

GENEVE (ATS) — Des cambrioleurs, après avoir escaladé un mur, sont entrés dans le dépôt puis dans les bureaux d'un commerce. Ils ont fracturé un meuble et volé une somme de 15.000 francs, représentant l'argent du commerce et le contenu de sacoches d'encaisseurs.

D'autre part, au 6ème étage d'un appartement de la rue des Eaux-Vives, des cambrioleurs, en l'absence des locataires, ont fracturé la porte palière, fouillé les meubles et volé 500 francs.

Cambriolage

LAUSANNE (ATS) — Dans la nuit de vendredi à samedi, un cambriolage a été commis dans les bureaux de la fabrique de glaces Lusso, située à Montelly, à Lausanne. Les cambrioleurs se sont emparés d'un coffre-fort contenant 2 à 3 mille francs qu'ils ont emporté par la fenêtre. Le vol a été découvert le matin. On ne possède pour l'instant aucun indice quant à l'identité des malfaiteurs.

Accident mortel

NEUCHATEL (ATS) — Une voiture neuchâteloise roulant samedi matin en direction de St-Blaise a été heurtée violemment à l'arrière par une auto bernoise et projetée contre un arbre. Le conducteur, M. Mario Di Rocco, a été blessé aux jambes et au visage. Son fils, Dominique, âgé de 3 ans, a été si grièvement atteint qu'il est décédé peu après à l'hôpital.

PRETS

★ SANS CAUTION
★ FORMALITES SIMPLIFIEES
★ DISCRETION ABSOLUE

Banque Courvoisier & Cie
Tél. (038) 5 12 07 - NEUCHATEL

P 36 N

A LOUER à l'Ouest de Sion UN MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 2 pièces, tout confort, pour le prix de 170.— mensuellement, libre dès le 1.4.65.

UN GARAGE

pour le prix de Fr. 50.— Libre dès le 1er avril 1965.

Pour tous renseignements, s'adr. à René Antille, administrateur immobilier, 3960 Sierre. Tél. (027) 5 16 30.

AS 6023 S

JEUNE COUPLE de droguistes avec 2 petits enfants (5 ans, 8 mois), cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et occasionnellement aussi à la droguerie.

Tous renseignements seront donnés par: Famille H. R. Schmid, Löwen-Droguerie, GLATTBRÜGG. Tél. (051) 83 98 56 Privé (051) 83 66 52 P 7387 Z

ON CHERCHE une

jeune fille

pour ménage soigné. Libre le dimanche, bon gage. Tél. (027) 2 29 85 P 28412 S

A VENDRE pour cause de déménagement, magnifique

dressoir

de salle à manger, style « Régence ». Tél. (027) 5 01 72 (heures des repas). P 866 S

ON CHERCHE

apprenti

Entrée immédiate ou à convenir.

A. FAISANT, électricité automobile - Martigny. Tél. (026) 6 03 47 P 65277 S

A VENDRE pour notre client

camionnette Pic-Up VW

67.000 km., moteur neuf, échangé à 57 mille km. Bas prix.

S'adresser au Tél. (027) 2 17 30 P 371 S

ON CHERCHE MECANICIEN-AUTO

capable de travailler seul. Bon salaire.

Faire offre à Agence VW, Garage de l'Argentine, Olon (VD). Tél. (025) 3 33 13 P 65290 S

CHERCHONS JEUNE HOMME sérieux comme

APPRENTI-BOUCHER-CHARCUTIER

dans boucherie - charcuterie très bien installée. Nourri, logé chez le patron. Vie de famille. S'adr. Boucherie - charcuterie Centrale - Jean Duc - 3962 Montana. Tél. (027) 5 21 96 P 28364 S

ON CHERCHE

sommelière

S'adr. au Restaurant de la Matze - 1950 Sion. Tél. (027) 2 33 08 P 28363 S

ON CHERCHE à acheter d'occasion

films humoristiques

8 mm. Indiquer titres, métrages et prix sous chiffre 336 au bureau du journal.

10.000 m2 terre à vigne

à louer avec subside, reconstitution, aux Evouettes. Tél. (021) 60 61 39 P 28374 S

A LOUER à Sion studio meublé

avec chambre de bain et cuisine. Libre 1er avril. Tél. (027) 2 27 59 P 17383 S

A VENDRE à Grimisuat une propriété

de 1300 m2 entièrement arborisée, vue splendide, ainsi qu'une

propriété

de 4000 m2 au nord du village, attenante de la route d'Arbaz. Prix intéressant et à discuter. Urgent.

S'adresser à Roux Jean-Baptiste de Joseph - Grimisuat.

P 28436 S

A CEDER à bas prix un

BUFFET DE CUISINE

ainsi qu'un SOMMIER s/pieds à 2 places avec matelas.

Tél. (027) 2 23 82 P 28414 S

MACHINES A ECRIRE



Location-vente Demandez nos conditions

Hallenbarter SION

Tél. (027) 2 10 63 P 70 S

A travers le Haut-Valais

Succès universitaire

Saas-Almagel (Pg). — Nous apprenons qu'un jeune de l'endroit, M. Willi Andenmatten, vient de terminer ses études universitaires à la faculté de pédagogie par un brillant examen qui lui valut une licence.

Nos félicitations.

Bientôt le nouvel hôtel

VISPERTERMINEN (er). — Encore quelques semaines de patience et le nouvel hôtel «Gebuedemalp» pourra définitivement ouvrir ses portes. C'est une page importante de la vie du village qui se tourne avec la transformation de l'unique hôtel de l'endroit. Maintenant que Visperterminen est relié à la plaine par une route adaptée aux circonstances et un nombre suffisant de courses postales, le pays du «Heida» sera à la portée de tout le monde. La région de «Gebuedem» où vient d'être installée la nouvelle station-relai de télévision va connaître une affluence de touristes, ce dont chacun peut d'avance se réjouir.

On peut sincèrement féliciter ceux qui ont pris l'initiative de doter Visperterminen d'un hôtel-restaurant moderne, où le touriste pourra non seulement s'arrêter, mais aussi goûter le fameux vin des païens, produit du plus haut vignoble d'Europe.

Un week-end particulièrement chargé

VIEGE (FAV). — Pendant le dernier week-end, le trafic a été tout particulièrement important sur la ligne du Viège-Zermatt. Alors que la saison d'hiver touche pourtant à sa fin, l'affluence de skieurs a été conséquente, samedi notamment puisqu'il fallut conduire le train quittant Viège à 12 h. 15 en 3 parties. Le reste de la journée fut également chargé car on procéda au dédoublement de la plupart des trains, tout comme d'ailleurs pendant la journée du dimanche.

Tout ce trafic s'est déroulé sans incident. On arriva même aux dernières heures du samedi avec une vingtaine de trains spéciaux et de dédoublement tout comme de matériel vide.

Mort d'un grand hôtelier

ZERMATT (Pg). — C'est aujourd'hui à 10 h. 30 que sera conduit à sa dernière demeure M. Théodore Lauber-Julen, âgé de 80 ans. Avec lui disparaît une personnalité attachante et très connue dans le monde hôtelier de la station de Zermatt, puisqu'il fut le propriétaire depuis 1932 du célèbre hôtel Dom.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Gendarme attaqué et blessé

SAAS-FEE (Pg). — Alors qu'il sortait d'un hôtel de la station à la fermeture, un gendarme, M. Stéphane Henzen, âgé de 29 ans, a été attaqué par deux clients qui tentaient d'entrer dans l'établissement.

Il s'ensuivit une bagarre au cours de laquelle le gendarme fut blessé. Il souffre d'une commotion cérébrale. L'un des agresseurs a été arrêté. Il s'agit d'un cuisinier de la station qui a été mis à la disposition du juge instructeur.

Une exposition sur le Concile de Constance

BRIGUE (Pg). — Une exposition sur le Concile de Constance sera ouverte le samedi 20 mars dès 17 heures au château de Stockalper à Brigue. Cette initiative vient d'être décidée par les autorités de la commune haut-valaisanne, qui désirent faire ressortir l'importance toute particulière de ce Concile dans l'histoire religieuse depuis 1414.

On y célèbre à nouveau la messe

ERGISCH (Pg). — On célèbre à nouveau la sainte messe dans la petite église d'Ergisch. Celle-ci était inutilisable jusqu'à ce jour pour les offices car on y effectuait de nombreuses réparations.

Intéressant exposé

BRIGUE (Pg). — Samedi soir, les officiers de la société du Haut-Valais se sont réunis pour entendre un exposé donné par un ecclésiastique de Moerel, le révérend curé Arnold, un connaisseur de l'histoire suisse et valaisanne en particulier.

Le thème de son exposé qui a vivement intéressé tout l'auditoire était: l'armée suisse et les troupes valaisannes le 4 août 1815.

Première galerie d'art du Haut-Valais

BRIGUE (Pg). — Hier s'est ouvert à Brigue la première galerie d'art du Haut Valais, à la suite d'un vernissage destiné à marquer l'ouverture de cette première galerie d'art permanente.

Huit peintres valaisans participaient à cette exposition. Il s'agit de Léo Andenmatten, Albert Chavaz, Wilhelm Dreesen, Alfred Gruenwald, Hans Lorétan, Gérard de Palézieux, Henri Roulet et Werner Zurbriggen.

De Monthey au Lac

Une fillette tuée par une voiture

MONTHEY (FAV). — Hier, vers 11 h. 20, M. Marcel Mudry, d'Ernest, âgé de 43 ans, Valaisan d'origine, mais domicilié dans le canton de Genève où il occupe la profession de chaudron-

nier, au volant de sa voiture, qui circulait à la rue du Cloisillon à Monthey, a violemment renversé une enfant de 4 ans qui traversait la chaussée. Il s'agit de la petite Brigitte Fournier, fille d'Edouard, qui fut aussitôt conduite à l'hôpital de Monthey. La malheureuse enfant devait hélas rendre le dernier soupir en arrivant à l'hôpital.

A la famille que ce nouveau drame de la route frappe si durement, nous présentons nos condoléances sincères.

Réunion de la presse valaisanne

MONTHEY (FAV). — La presse valaisanne s'est réunie samedi à Monthey en assemblée générale.

Elle a adopté les statuts et discuté d'affaires concernant la profession. Le comité que préside M. Robert Clivaz a été réélu pour une nouvelle période. Cependant, le nombre des membres a passé de 5 à 7. Après la partie officielle, les journalistes valaisans ont visité l'usine thermique de Chavalon.

Ensuite, ils furent reçus par la Société de développement de Monthey-Les Giettes et par les autorités de la commune de Monthey.

Statistiques paroissiales

MONTHEY. (Fg) — Pour la période s'étendant du 15 janvier au 15 février 1965, les statistiques de la paroisse de Monthey dénombrent sept baptêmes célébrés durant ce laps de temps. D'autre part, la même paroisse a accompagné à leur dernière demeure Mmes Raboud Fernande, âgée de 60 ans, Curty Vèrène, décédée au cours de sa 71ème année et Multone Céline, âgée de 75 ans, ainsi que M. Mariaux Antonin, âgé de 51 ans.

Durant cette période de carême, la paroisse de Monthey s'apprete à célébrer Vendredi-Saint et Pâques. Les Quarante Heures qui ont débuté le dimanche 7 mars ont permis aux paroissiens de Monthey de pénétrer dans le recueillement et la ferveur qui préluent à la célébration de ces deux grandes fêtes prochaines.

Skieurs malchanceux

CHAMPERY (Mn). — Samedi après-midi, le ciel nous a favorisés d'un temps splendide. Malheureusement, les fervents du ski auraient préféré trouver une neige plus froide.

Ce n'est pas moins de cinq personnes qui ont été évacuées des pistes de Planachaux avec des membres fracturés.

Parmi elles, se trouvent Mme Malcotti, directrice de l'école «Alpina» et Mme Lana, tenancière d'un établissement public.

Les trois autres personnes dont nous ignorons les noms sont des touristes qui étaient venues dans notre région pour profiter des derniers jours favorables à la pratique du ski.

A toutes ces personnes qui sont hospitalisées, nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Mort subite

VAL D'ILLIEZ (FAV). — On apprend de Val d'Illicz, le décès de Mme Victorine Gonnet, âgée de 73 ans. Elle est décédée subitement à son domicile et laisse dans la peine un fils qui vivait avec elle et qui était son soutien et une fille qui l'entourait également de sa tendresse et de ses soins.

Cambriolage dans une épicerie

SAINT-GINGOLPH (Md). — Samedi, entre midi et 14 h., un ou plusieurs individus se sont introduits, en passant par un corridor puis en enfonçant une porte dans l'arrière-magasin d'une épicerie, gérée par Mlle Madeleine Richon de Saint-Gingolph.

Ils ne trouvèrent pas la caisse principale mais s'emparèrent tout de même du contenu d'une deuxième caisse qui se trouvait dans l'arrière-magasin. Ils ne prirent que des billets dédaignant la monnaie. Le montant du vol s'éleva à seulement 1400 fr.

Personne n'a remarqué une allée et venue anormale et pourtant le poste

de douane se trouve à quelques mètres et le vol a été perpétré en plein jour.

Dès que le personnel du magasin reprit son service et remarqua que la caisse avait été délestée de son contenu, la police fut avisée qui ouvrit une enquête.

Hier soir encore, on avait pas trace du ou des voleurs.

Journée missionnaire

MONTHEY. (Fg) — Dimanche 14 mars, la paroisse Réformée Evangélique de Monthey a placé les offices religieux sous le signe de la mission. A cet effet, le culte a été célébré par M. le pasteur E. Reymond, secrétaire au département missionnaire des Eglises romandes. Le soir encore, le même pasteur Reymond présenta une conférence ayant pour thème «Avec les Eglises d'Afrique dans la tourmente et les tourments d'aujourd'hui». Cette conférence a été réalisée grâce à l'expérience missionnaire de l'orateur, qui a eu récemment l'occasion d'effectuer un voyage en Afrique du Sud. Grâce à cette réunion de paroisse placée sous le signe de la mission, les paroissiens de Monthey ont pu prendre connaissance, grâce à un intéressant exposé, des problèmes de plus en plus délicats et d'une actualité brûlante auxquels se heurtent les missionnaires. L'Afrique du Sud plus particulièrement donna donc la matière d'une conférence qui ne manqua pas de rendre l'auditoire attentif à la tâche de l'Eglise actuelle et qui est d'apporter partout ce qui a été donné aux hommes.

De nombreuses familles dans le deuil

MONTHEY. (Fg) — Monthey a connu, en quelques jours, une période particulièrement pénible, puisque ce ne sont pas moins de 7 familles de cette localité qui ont été frappées par le deuil. Les familles touchées ont été celles de Mmes Lina Mazzone (69 ans), Jeanne Raboud-Bérod (62 ans), Juliette Vannay et de MM. Auguste Schlick (87 ans), Willy Eisenring (66 ans), Jacques Tonnetti (53 ans) et Conrad Vogel (76 ans). La nouvelle de ces décès, pour la plupart subits ou résultant d'une très courte maladie a causé dans la région montheyenne une vive émotion et notre journal voudrait également assurer les familles touchées de sa sympathie, tout en souhaitant que cette période particulièrement pénible ait trouvé un point final.

Changement des permis de conduire et de circulation

En vertu de l'art. 4 de l'arrêté du Conseil fédéral du 8 novembre 1960 concernant la forme des permis pour véhicules automobiles et pour leurs conducteurs, les anciennes formules de permis doivent être remplacées jusqu'au 1er janvier 1966 au plus tard.

Ne seront plus valables, à partir de cette date, les permis de conduire et de circulation qui portent à la page 1 la mention «Loi fédérale du 15 mars 1932 sur la circulation des véhicules automobiles et des cycles» et, à la page 4, le mot «Renouvellements». Sur les nouveaux permis de

conduire, la photographie se trouve à la page 3.

Les détenteurs d'anciens permis de conduire ou de circulation pour véhicules automobiles et remorques sont invités à les envoyer sans tarder au service cantonal des automobiles, 1951 Sion, accompagnés d'une photographie format passeport récente. L'émolument, fixé à Fr. 2.— par permis, est pris en remboursement lors de l'envoi des nouveaux permis.

Le Service cantonal des Automobiles

Communiqué

A propos des travailleurs étrangers

Le 1er mars 1965 est entré en vigueur un nouvel arrêté du Conseil fédéral limitant et réduisant l'effectif des travailleurs étrangers. Cet arrêté introduisant une réglementation plus restrictive et plus sévère que par le passé et innovant sur bien des points, l'office cantonal du travail estime nécessaire de communiquer ce qui suit à l'intention de tous les employeurs engageant du personnel étranger :

1. Comme antérieurement les restrictions ne s'appliquent pas aux exploitations agricoles et sylvicoles, aux ménages privés, aux hôpitaux, asiles et autres institutions sociales. Nonobstant ce fait, les employeurs susdésignés ne peuvent occuper du personnel étranger avant d'être en possession d'une assurance d'autorisation de séjour et de travail qui est du reste exigée pour l'entrée en Suisse.

2. Le système du plafonnement par entreprise est maintenu, mais avec cette différence que non seulement l'effectif global (Suisse et étrangers) sera limité, mais encore l'effectif des travailleurs étrangers qui devra être réduit de 5% jusqu'au 30 juin 1965. Pour pouvoir effectuer ce double contrôle, l'office du travail invitera tous les employeurs occupant des travailleurs étrangers soit d'office, soit au fur et à mesure de la présentation des demandes, à remplir un questionnaire qui leur sera remis par des soins avec les instructions nécessaires. Une pareille tâche prendra énormément de temps : c'est pourquoi les entreprises devront faire preuve de patience. De toute façon, aucune nouvelle demande de main-d'œuvre étrangère ne sera prise en considération, tant que la question des effectifs ne sera pas tirée au clair et que l'employeur n'aura pas pris par écrit l'engagement de s'en

tenir au contingent qui lui a été attribué conformément aux dispositions légales en vigueur.

3. Des prescriptions particulières sont applicables aux entreprises de la construction qui ne recevront en 1965 que le 90% des autorisations accordées en 1964 pour des saisonniers. De plus, le nombre des travailleurs étrangers de ce secteur est limité à 145.000 pour toute la Suisse. Si ce nombre devait être dépassé, le Département fédéral de l'économie publique sera en droit d'ordonner un blocage à la frontière, en ce sens que plus aucun travailleur étranger du bâtiment ne sera admis en Suisse, tant que le dépassement subsistera.

4. Le changement de place est en principe interdit dans tous les secteurs, y compris ceux désignés au chiffre 1 ci-dessus pendant la première année de séjour du travailleur étranger en Suisse et dans les activités saisonnières pendant la saison. Des exceptions à cette règle ne seront consenties que dans des cas spéciaux dûment motivés. Le remplacement d'un travailleur étranger qui a changé de place, qui a quitté le pays ou qui n'a pris son emploi, bien qu'autorisé, ne pourra intervenir que moyennant remise à l'office du travail de l'ancienne assurance d'autorisation de séjour et de travail de l'intéressé.

5. La réglementation relative aux dérogations est sensiblement plus restrictive qu'antérieurement. Les cantons n'ont plus de compétences pour permettre des exceptions au régime commun : seul l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail à Berne peut accorder des dérogations dans des cas extrêmes où l'existence d'une entreprise est en jeu. Comme les possibilités sont limitées

à 5.000 travailleurs étrangers pour toute la Suisse et pour toute l'année, c'est dire qu'il ne faut guère compter sur une attribution particulière. L'office du travail préavisera favorablement les seules requêtes qui lui paraissent dignes d'intérêt ; quant aux autres il les transmettra à l'autorité fédérale avec un préavis négatif.

6. La durée de l'arrêté du 26 février 1965 n'est pas fixée. Il est en tous cas certain que les mesures restrictives en matière de main-d'œuvre étrangère seront maintenues pendant quelques années encore. Si celles qui viennent d'être prises n'atteignent pas le but recherché, une seconde réduction de 5% du nombre des travailleurs étrangers sera envisagée au début 1966.

7. L'office cantonal du travail, qui est chargé de l'application des dispositions précitées, doit faire face à un surcroît de travail considérable avec un personnel très réduit. Il compte sur l'esprit de compréhension de tous les employeurs qui voudront bien formuler leurs demandes conformément aux instructions reçues et qui éviteront de solliciter des dérogations qui risquent d'avance d'être vouées à l'échec. La réduction des effectifs des travailleurs étrangers est une tâche qui nous concerne tous : ne la compliquons pas davantage par des exigences déraisonnables ne cadrant pas avec les prescriptions légales.

Office cantonal du travail
Sion, le 12 mars 1965.

Lisez la « Feuille d'Avis du Valais »

Feuille d'Avis du Valais

BULLETIN D'ABONNEMENT

Un abonnement dès aujourd'hui au 31 décembre 1965 ne coûte que

Fr. **30.40**

Il suffit d'adresser ce coupon à notre service des abonnements ! Le soussigné :

Nom :

Prénom :

Profession :

Rue :

Localité :

Date :

Signature :

désire recevoir la Feuille d'Avis du Valais dès ce jour au 31 décembre 1965 et m'engage à en payer le montant à l'avance au c.c.p. 19 5111.

L'abonnement débute à n'importe quelle date et se renouvelle sans autre pour l'année suivante sauf dénonciation écrite un mois avant l'échéance fixée au 31 décembre de chaque année.

CINEMAS

Sion - Arlequin

Du lundi 15 au dim. 21 mars
St-Joseph et diman.: matinées
Jean Marais - Louis de Funès
- Mylène Demongeot dans

FANTOMAS

l'ennemi public No 1 de vos
soucis quotidiens... un délire
pour votre plaisir! Un joyau
du cinéma d'aventures qui sou-
lève des tempêtes de rire.
Retirez vos places à l'avance
s.v.p.
Parlé français - Faveurs sus-
pendues - 16 ans révolus

Sion - Lux

Du lundi 15 au vendr. 19 mars
St-Joseph: matinée
Paul Meurisse dans

LES NOUVEAUX ARISTOCRATES

Antagonismes de deux géné-
rations, dévoyés, insolents, gé-
néreux et vulnérables...
Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitoile

Lundi 15 mars:

RELACHE

Martigny - Etoile

Lundi 15 - 16 ans rév. - Der-
nière séance du « western »
fracassant

LES 3 CAVALIERS NOIRS

Mardi 16 - Cinédoc - 16 ans r.
Un film sur le Japon actuel

MOSHI-MOSHI, BONJOUR LE JAPON!

Martigny - Corso

Dès ce soir lundi - 16 ans rév.
James Stewart et Ruth Ro-
man dans

JE SUIS UN AVENTURIER

Les aventures d'un homme
sans peur

Cinéma d'Ardon

Aujourd'hui: RELACHE

Vendredi, samedi, dimanche:

LE GENDARME DE ST-TROPEZ

Riddes - l'Abéille

Ce soir: RELACHE

Vendredi, samedi et dimanche
Le plus grand film de tous
les temps

LE CID

Dès 16 ans révolus

Saxon - Rex

Ce soir à 20 h. - 16 ans rév.
Dernière séance

BEN-HUR

Majoration: Fr. 1.- la place.

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui: RELACHE
Mercredi 17 - 16 ans révolus

LES 3 CAVALIERS NOIRS

Dès jeudi 18 - 16 ans révolus

LE CHANTEUR DE MEXICO

St-Maurice - Roxy

Aujourd'hui: RELACHE

Dès mercredi

UNE REEDITION SENSATIONNELLE

Première conférence de Carême

CHATEAUNEUF (FAV). — Nous
l'avons déjà dit, le groupe paroissial
de Châteauneuf-Conthey organise
en cette période de Carême, un cycle de
conférences, dont la première a eu lieu
hier soir, à 20 heures, à la nouvelle
chapelle.

Cette conférence donnée par l'abbé
Crettol avait pour thème: « L'exception-
nelle personnalité de Jean XXIII,
initiateur et âme du Concile du Va-
tican II ».

Notre journal a déjà publié les ar-
ticles écrits d'une plume alerte et au-
torisée de l'abbé Crettol qui connaît
admirablement bien ce sujet délicat.
Un nombre considérable de paroissiens
est venu écouter cet éminent
conférencier sur un sujet qui pas-
sionne tous les chrétiens.

Sion et la région

Les Marionnettes de Salzbourg à Sion

Un spectacle d'une grande beauté
a été présenté jeudi passé, à la Matze
à Sion, par le Théâtre des Marion-
nettes de Salzbourg. Ce théâtre est
l'œuvre de la famille Aicher de Salz-
bourg dont Anton Aicher l'ancêtre,
professeur et sculpteur, créa les per-
sonnages. Une première représenta-
tion fut donnée à Vienne en 1913. Les
Marionnettes d'Anton Aicher ne me-
suraient pas plus de 25 à 27 cm.,
tandis que celles de maintenant at-
teignent jusqu'à un mètre de hauteur.
Petit à petit, d'autres petits acteurs
sont venus grossir les rangs et, ac-
tuellement, plus de 1500 personnages
sont à la disposition du metteur en
scène avec un répertoire d'une cen-
taine de pièces comprenant des con-
tes, des légendes et des opéras. Et
que de voyages à travers le monde,
en Europe et jusqu'en Amérique où
des familles entières ont voyagé toute
une journée, en voiture, pour assister
à une représentation. Cela ne peut
guère nous surprendre car le théâtre
des Marionnettes de Salzbourg est
unique par la valeur de sa présenta-
tion et la richesse de ses trouvailles.
Il y a, dans l'art des animateurs, une
habileté, une virtuosité telles, qu'on
se laisse prendre au jeu sans s'en
rendre compte, et l'illusion est si
grande qu'on oublie que les petits ac-
teurs sont en bois. L'harmonie entre
les personnages et la musique est si
intense, l'action tellement vivante
qu'on a l'impression que les acteurs
réagissent d'eux-mêmes, sous l'influence
de la mélodie et du rythme. Ce
sont, sans doute, de très grands ar-
tistes ceux qui arrivent à communi-

quer à leurs marionnettes toutes les
impulsions, les attitudes et les réac-
tions de l'être humain, tous les fré-
missements de la vie. Peut-être sont-
ils des magiciens?

Dans la parfaite organisation des
artistes de Salzbourg, il n'y a rien
qui choque, rien qui rappelle les mal-
heureuses conventions de certaines
compagnies. Combien de fois n'avons-
nous pas été déçus à l'audition d'un
oratorio, d'un opéra, par des acteurs
qui n'étaient pas à leur place et qui
se trouvaient là par je ne sais quelles
mystérieuses intrigues? Imaginez la
grosse voix d'une énorme cantatrice
chantant l'air de Lia de Debussy ou
celui « des Lettres » de Werther de
Massenet, alors qu'on avait rêvé d'une
jeune femme tendre, douce et fra-
gile? Au théâtre de Marionnettes, le
metteur en scène choisit ses acteurs
selon sa volonté, il les façonne selon
son talent et sa grande expérience.
Ainsi, par certains côtés qui ne sont
pas négligeables, le théâtre de Ma-
rionnettes dépasse l'autre par sa vé-
rité, sa justesse et son intelligence.
En plus d'une matinée à l'intention
des enfants des écoles avec « Blanche-
Neige », les Marionnettes de Salz-
bourg, enfants du pays de Mozart, ont
donné à Sion la « Flûte enchantée ».

L'action de la « Flûte enchantée » se
déroule dans l'ancienne Egypte. Opéra
romantique où la féerie tient la plus
grande place, la « Flûte enchantée »
fut donnée pour la première fois à
Vienne en 1791. Reprise en France
sous le Consulat, elle fut donnée à
Paris sous le titre « Les Mystères
d'Isis », pour reprendre son vrai nom

au Théâtre lyrique en 1865. « La Flûte
enchantée » est l'une des œuvres maî-
tresses de Mozart. Il serait, en effet,
difficile de concevoir un style plus
accompli, une plus parfaite transpa-
rence de la pensée et une plus grande
perfection instrumentale.

La partition musicale, entendue lors
du spectacle de Marionnettes, a été
enregistrée par l'orchestre symphoni-
que Rias, le chœur Rias et le chœur
de Motets de Berlin, dirigés par Fe-
renc Fricsay avec les voix de Maria
Städer, Rita Streich, Ernst Haefliger,
Joseph Greindl, Dietrich Fischer-
Dieskau et plusieurs autres chanteurs
et chanteuses de grand talent. M. Her-
mann Aicher, qui a succédé à son
père Anton Aicher, mérite largement
ainsi que ses collaborateurs l'accueil
enthousiaste du public.

Avec le désir de les revoir bientôt,
nous disons un grand merci à ces dé-
licieux messagers de la poésie et du
rêve.

Jean Quinodoz

Automobiles postales et quelques chiffres

SION (FAV). — Si la ville de Sion
possède le plus grand réseau de Suis-
se desservi par les automobiles pos-
tales, le réseau total pour le canton
s'élève à 750 km sans compter les
nombreuses entreprises concession-
nées qui effectuent des transports ho-
raires dans plusieurs parties du can-
ton. Il y a plus de 750 cars qui font
un parcours total de deux millions et
demi de kilomètres, en une année.
Sur le même laps de temps, il y a 4
millions 700 000 voyageurs transportés.

Vers une transformation de bâtiments scolaires

ST-MARTIN (FAV). — La commu-
ne de St-Martin met en soumission
les travaux de transformation et d'a-
grandissement des bâtiments scolaires
de St-Martin et de Suen.

Ces deux bâtiments ne répondaient
plus à l'enseignement actuel et cette
initiative de la commune a été saluée
avec compréhension.

Examens subis avec succès

CHATEAUNEUF (Pg). — C'est avec
joie que nous apprenons que cinq
Valaisans viennent de se distinguer
au Technicum de Fribourg en réus-
sissant brillamment les examens pour
l'obtention du diplôme de chefs de
chantiers.

Il s'agit de MM. Bernard Burket,
Bramois; Albert Caloz, Châteauneuf;
Michel Devanthéry, Grône; Albert
Furrer, Sierre; Gabriel Roduit, Fully.

Nous présentons à tous ces nouveaux
diplômés nos félicitations ainsi que
tous nos vœux pour leur future car-
rière.

Succès valaisans à l'Université de Fribourg

SION (FAV). — Les candidats sui-
vants ont obtenu avec succès, à l'Uni-
versité de Fribourg, à la Faculté des
Lettres:

Licences: M. Karl Imboden, sur la
« Séquence de sainte Eulalie ».

Diplômes de maîtres secondaires:
M. J. Fournier, de Veysonnaz; M. M.
Parvex, de Collombey; Mlle Clara
Kuonen, de Salgesch; M. C.-H. Bour-
guinet, de Grimetz; M. P. Franzen,
de Moerel; M. Félix Renner, d'An-
dermatt.

Aux félicitations déjà reçues, nous
nous faisons un plaisir d'y joindre
les nôtres.

Miss Suisse

ELEGANCE DU VISAGE!



La ravissante Sandra, Miss Suisse
1964, reçoit le présent offert par
« Visorée » lors du grand Bal de
l'Élegance tenu dans les salons de
l'Hôtel Président, à Genève. Dans
le monde entier, l'huile pure de
vision rajeunit des millions de visi-
ges. Les produits « Visorée », dont
le teneur en huile pure de vision
est indiquée et garantie, vous as-
sure également le succès. La gam-
me des produits « Visorée » vous
est présentée dans les Instituts de
beauté, parfumeries, pharmacies et
drogueries. Liste des dépositaires
et échantillons sur demande auprès
des agents généraux
KLEIMANN PROFUMI S. A.
Casella Postale 124, 6830 Chiasso.
P 2966 O

Lisez la « Feuille d'Avis du Valais »

La Confirmation à Veysonnaz



Dans l'après-midi, Son Exc. Monsei-
gneur Adam s'est rendu à Veysonnaz
où devait se dérouler la même céré-
monie.

La messe fut célébrée à 16 heures
et là aussi, une très grande anima-

tion régnait dans tout le village, où
une bonne cohorte d'enfants atten-
daient avec impatience, mais non
sans émotion, la venue de Monsei-
gneur.

Marcel Gay

† Mlle Jeanne Gay

En ce deuxième dimanche de Ca-
rême, a été ensevelie, à Bramois,
Mlle Jeanne Gay. La nombreuse
assistance et son recueillement disent
à quel point la défunte était aimée
et estimée, non seulement dans son
village natal, mais aussi à Sion, où
elle comptait bien des amis.

Les pèlerins de Longeborne s'ar-
rêtaient volontiers au passage, de-
vant la maison familiale, pour échan-
ger avec Mlle Gay quelques mots,
car elle laissait parler son cœur et
savait trouver la parole aimable et
compréhensive qui fait naître une
confiance et une sympathie sponta-
née. Les conversations engagées sur
le petit banc placé sous l'arcade,
comme s'il était destiné aux pas-
sants fatigués, étaient toujours em-
preintes de charité.

Ceux qui ont connu cette douce
physionomie ne pourront l'oublier.

Que sa famille, son frère, M. Louis
Gay, et sa belle couronne de ne-
veux, parmi lesquels Révérende Sœur
M.-Zénon, directrice de l'école d'in-
firmières, et M. l'abbé Bérard, veu-
lent bien agréer l'expression de notre
sympathie émue.

« Sion à la lumière de ses étoiles »

SION (FAV). — Nous apprenons
que le spectacle « Sion à la lumière
de ses étoiles » sera à nouveau orga-
nisé cet été.

Inutile de rappeler le succès de ce
spectacle qui, de saison en saison, at-
tire des milliers de touristes et contri-
bue à mieux faire connaître notre
ville.

Nouveau prêtre

EUSEIGNE. — Samedi est ordonné
prêtre à Fribourg le Rd Père Gérard
Morand. Il dira sa première messe
solennelle à Hérémece le 2 mai pro-
chain.

Ce nouveau prêtre est à féliciter,
car il se trouve dans un cas assez
particulier. Il y a deux ans qu'il a
terminé ses études, mais il n'a pas
pu être ordonné prêtre à cause de
son jeune âge. Il est né à fin 1940 et
on exige 24 ans révolus pour être or-
donné prêtre. Sauf erreur, il est le
dix-neuvième prêtre qui sort de la
commune d'Hérémece depuis 1936,
alors que pendant quarante ans aupara-
vant il n'y en n'eut aucun.

GRAIN DE SEL

Pauvres hommes!

— Qu'allons-nous répondre à
cette lectrice qui se plaint à la fois
de son mari et de son fils?

— Il s'agit bien de cette dame
dont le mari et le fils s'ennuient
pareillement lorsqu'ils sont à la
maison. « Deux hommes qui ne sa-
vent pas quoi faire de leurs dix
doigts... ».

— Oui, le père est un excellent
employé de bureau et le fils ter-
mine un apprentissage dans un
métier que nous ne précisons pas à
la demande de la mère qui ne
voudrait pas que « mes deux hom-
mes soient trop facilement recon-
nus par vos lecteurs... ».

— Je la vois venir... Elle quête
un « remède »...

— C'est bien un peu ça.

— Que lui dire?... Pas grand-
chose... Et, pourtant si... je suis
d'accord avec elle: deux hommes
qui s'ennuient à la maison, qui
n'ont pas de « violon d'Ingres », ni
de « dada » sont bien à plaindre.

— Certes, car tout homme de-
vrait avoir une marotte, une to-
quade, une idée favorite, un petit
cheval de bataille... et comme le
disait Balzac dans la « Grande Bre-
tèche »: un homme qui n'a pas de
« dada » ignore tout le parti que
l'on peut tirer de la vie.

— Que leur conseiller à ces hom-
mes s'ils n'aiment pas la lecture?

— Ne pas aimer la lecture, c'est
la pire des calamités. Un bon li-
vre est une chose merveilleuse, un
enrichissement de l'esprit et du
cœur. Et puis, si l'on veut se di-
vertir, il y a les romans policiers...
Oui, ne riez pas... De grands hom-
mes d'Etat, des industriels, même
des prêtres lisent des romans po-
liciers bien fabriqués. Il en existe
assez sur le marché qui valent la
peine d'être lus.

— Si vraiment, la lecture les fa-
tigue, les importune, les lasse ou
leur pèse... eh bien, ils peuvent se
mettre à bricoler. On trouve mille
possibilités de bricolage dans le
commerce où l'on vend tous les ou-
tils que l'on veut et tous les maté-
riels pour peindre, décorer, cons-
truire. Sur le plan scientifique éga-
lement, on peut trouver de quoi se
distraindre. Et si ça encore ça les
ennuie, ils peuvent se mettre à
la disposition de la prochaine Fête
paroissiale. On manque de bonnes
volontés. Et si ça les empoisonne
de se mettre au service du pro-
chain, eh bien alors, qu'ils fassent
de la marche, du sport, du karaté,
que sais-je?

— Je ne les vois pas... chez Ber-
nard Chérix eux-là...

— Bon, ben qu'ils aillent où ils
veulent, mais qu'ils n'embêtent pas
les autres parce qu'ils se sentent
mal dans leur peau à la maison.
Si vraiment ils ne veulent rien
faire et tournent en rond sans ces-
se en exaspérant Madame, eh bien
que Madame sorte un peu, qu'elle
aille de temps à autre chez des
amis. Qu'elle s'extirpe de ce mi-
lieu délétère et laisse en tête à tête
les deux « gniafs » qui finiront
bien par inventer quelque chose
pour se distraire.

Isandre.

Un grand jour pour la paroisse de Salins

Sous un soleil radieux, en ce deuxi-
ème dimanche de mars, le sympathique
village de Salins était en fête, ayant
à son tour reçu la visite du chef du
diocèse, Son Exc. Mgr. Nestor Adam.

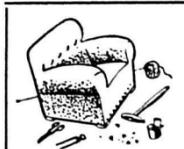
A cette occasion, cinquante garçons
et filles de la commune recevaient le
sacrement de Confirmation, après a-
voir subi l'interrogatoire de cathé-
chisme, selon la coutume.

Monseigneur prêchait à l'Evangile
et célébrait lui-même la Sainte Messe,
avec l'assistance de deux prêtres.

Les confirmés étaient présentés à
Monseigneur par le Révérend curé
Praz, qui les avaient annoncés en li-
stant distinctement leur nom.

La fanfare « La Liberté » interpré-
tait quelques morceaux tirés de son
fameux répertoire, à l'arrivée de
Monseigneur et à la sortie des offices.

Dans la piété et le dévouement, cet-
te cérémonie religieuse revêtait une
importance toute particulière, en pré-
sence de nombreux fidèles qui n'a-
vaient aucune peine à remplir com-
plètement la discrète Eglise paroissiale
de Pravidondaz.



R. Reichenbach
et
M. Germainier
SION Ø 2 38 73
Rue
des Amandiers 13
Tapisseries-
décorateurs
P 332-1 S

Sierre et la Noble Contrée

Assises de la société cantonale des tireurs valaisans



M. Henri Gaspoz, au centre, préside l'assemblée entouré des membres du comité des tireurs valaisans.

C'est à Sierre, en la maison des jeunes que s'est tenue, hier dimanche, l'assemblée annuelle des délégués de la société valaisanne des tireurs. A ces assises présidées par M. Henri Gaspoz, on notait la présence de MM. Marcel Gross, conseiller d'Etat, chef du département militaire, Maurice Salzmann, président de la ville de Sierre, du col. div. de Diesbach, des colonels Meytain et Kenzelmann, officiers fédéraux de tir et de nombreuses autres personnalités tant civiles que militaires. Dans son rapport présidentiel, M. Gaspoz releva les diverses manifestations auxquelles participèrent les tireurs valaisans. Actuellement, dans tout le canton, les tireurs se sont rendus nombreux aux stands, permettant ainsi à l'Asso-

ciation cantonale d'établir un nouveau record de participation.

Au cours de son rapport, M. Gaspoz rendit un hommage vibrant aux membres décédés durant le dernier exercice, à savoir, MM. René Vouilloz, Edouard Bonvin, Aloys Ruppen, Rapha Soudan et Fritz Koenig.

Les divers points de l'ordre du jour, à savoir le rapport de gestion, les comptes, le programme de travail, ainsi que la distribution des divers challenges, médailles et autres prix, furent assez rapidement expédiés, prouvant ainsi l'excellente marche de la société.

Confiance inconditionnelle au comité
Le comité en charge était démissionnaire en bloc. Sur proposition de M. Victor de Chastonay, président de

la société du Stand de Sierre, tous les membres furent réélus par acclamations, M. Henri Gaspoz étant nommé président pour une nouvelle période alors que MM. Oscar Chanton de Viège, Norbert Vicky d'Uvrier, Hyacinthe Parchet de Vouvry, étaient respectivement nommés vice-président, secrétaire et caissier, alors que MM. Firmin Bertholet de Saxon, Heinrich Gspöner de Fiesch, Jean-Claude Jonneret de Martigny, Elias Kuonen de Termen, André Luisier de Sion, Jean Farquet de Saint-Maurice et Jean Meyer de Tourtemagne étaient nommés pour une nouvelle période en qualité de membres.

C'est le Stand de Sierre qui fut désigné comme vérificateur des comptes pour le prochain exercice.

Tir cantonal et divers

L'important ordre du jour de cette assemblée comprenait également l'adoption des nouveaux statuts de la SCTV, ainsi que l'adoption du règlement du CSG et CI. Ces trois objets furent adoptés avant que l'assemblée n'attribue à Vouvry l'organisation de la prochaine assemblée.

Il appartenait à M. Joseph Heinzmann de fournir aux délégués toutes les indications utiles concernant le prochain tir cantonal qui se déroulera à Viège, dans les nouvelles installations. Ce tir cantonal revêtira cette année une importance toute particulière, du fait de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération.

Pour sa part, M. André Luisier commenta, très brièvement, le projet d'une éventuelle future organisation d'un tir cantonal des 13 districts. A l'issue de la partie administrative, et après avoir entendu les discours de MM. Marcel Gross, conseiller d'Etat, Maurice Salzmann, président de la ville, col. div. de Diesbach et de M. Walter Bohny, de Bâle, président de la société suisse des tireurs, les délégués apprécèrent le vin d'honneur offert par la ville de Sierre, avant de passer à table pour déguster l'excellent menu préparé pour cette occasion.

A noter qu'à l'issue de leur délibérations, les délégués furent conduits, en cortège, jusqu'à l'hôtel où avait lieu le banquet, par la Géronde.

Texte et photo : Valpresse

Le ski, roi d'un jour à Grimentz

GRIMENTZ (FAV) — Il y eut une animation toute particulière à Grimentz ce dimanche. En effet, la commune avait organisé un concours de ski pour les écoliers ainsi que pour d'autres habitants du village.

Chez les écoliers, à la course de fond, les trois premiers furent : MM. Serge Salamin, Paul-André Massy et Paul Epiney ; à la descente : MM. Epiney Paul, Salamin Serge et Genoud Sylvain.

Juniors, descente : François Genoud, Jean-Louis Massy et Luc Genoud.

Seniors, descente : Loye André, Urdieux Michel et Rion Oswald.

Descente, senior II : Epiney Lucien, Theytaz Sylvain et Vouardoux Vital.

Dames, slalom géant : Solioz Bernadette et Vouardoux Jacqueline.

Les concurrents bénéficièrent d'un temps splendide et d'une neige encore très poudreuse.

Gros succès du concert de l'Alusuisse



Une belle famille de musiciens : M. Emile Bertona, directeur, et son fils Michel, un clarinettiste solo qui promet.

CHIPPIS — Samedi soir, dans la grande salle du Foyer à Sous-Géronde, la fanfare de l'Alusuisse, sous la direction de M. Emile Bertona, a donné son concert annuel. Celui-ci connut un succès sans précédent. Chaque année, le public a certes apprécié l'excellent travail des musiciens dirigés par M. Bertona, mais ce concert 1965 fut, à n'en point douter, le plus applaudi.

« Pour la Suisse », marche de Blankenburg, a ouvert la soirée. A cette marche, succédait « Carnaval » de Suppé, une très belle pièce de l'auteur qui a été très bien rendue. Puis ce fut « La Czarine » de Ganne, morceau inspiré de la cour de Russie où l'on peut entendre au début quelques fragments de l'hymne russe. L'interprétation de cette œuvre a été longuement applaudie. Avant l'entracte, on put entendre de Koch « Lausbülerei » (Polissonneries), intermezzo pour trois clarinettes, pièce présentant différents thèmes modernes qui a été vivement applaudie.

En deuxième partie du programme, figurait une marche du grand compositeur américain Sousa. Puis ce fut une valse viennoise très appréciée « Hochzeit der Winde » de Hall. Mais le point culminant de la soirée

fut sans doute l'interprétation du magnifique poème symphonique « Finlandia » de Sibelius. L'œuvre évoqua avec vigueur les luttes que la Finlande endura pour conquérir son indépendance. Et les musiciens surent exprimer avec beaucoup de justesse et de maîtrise la grande œuvre du Finlandais Jean Sibelius. Après le Tutti triomphal de la fin, les applaudissements redoublèrent et on réclama des « bis ».

Mêmes ovations pour « His Honor », marche du trompettiste Fillmore, morceau qui clôtura le concert.

Il reste à adresser de vives félicitations au directeur M. Bertona et à ses musiciens pour la qualité certaine de ce concert, qui fut en tous points une réussite.

Relevons encore qu'une gentille soirée familière a réuni le Dr. Syz présent à ce concert ainsi que différents invités. M. Syz a félicité la fanfare Alusuisse pour son beau travail et l'a remerciée. M. Bertona a également adressé quelques mots et en tant que directeur de cette société de musique, il a pu sans autre signaler qu'à son avis ce concert était certainement le meilleur donné jusqu'ici.

Succès universitaire

SIERRE (FAV) — Nous apprenons que M. Charles-Henri Bourguinet, de Sierre, fils de feu le Dr Louis Bourguinet, vient de réussir avec succès à l'Université de Fribourg, ses examens finals pour l'obtention du diplôme de maître secondaire. Nos félicitations.

District de Saint-Maurice

Un nonagénaire renversé par une voiture

ST-MAURICE (FAV). — Samedi à midi, M. Oscar Avanthey, né en 1876, traversait la nouvelle avenue au quartier de la Laiterie, pour se rendre à son domicile, lorsqu'il fut renversé par une voiture qui arrivait juste à ce moment-là.

Aussitôt secouru, souffrant d'une fracture de la jambe, on le conduisit à la clinique de St-Amé.

Aux dernières nouvelles que nous avons prises du blessé, son état était tout à fait satisfaisant.

Nous souhaitons à M. Avanthey un prompt rétablissement.

Un écolier happé par un vélomoteur

ST-MAURICE (FAV). — Samedi matin, peu avant 8 heures, le petit Robert Rogeat, âgé de 8 ans, qui se rendait à l'école, a été happé par un vélomoteur.

Tout de suite relevé, le malheureux enfant fut conduit à la clinique St-Amé où l'on diagnostiqua une fracture de la jambe et une forte commotion cérébrale.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Une voiture sort de la route

EVIONNAZ (M). — Une voiture bernoise qui se dirigeait d'Evionnaz en direction de St-Maurice, lors d'une manœuvre de dépassement, a fait un dérapage pour finir sa course dans un pré.

Du véhicule passablement endommagé, on devait sortir deux blessés. L'un souffre de diverses contusions et l'autre d'une commotion et de contusions également.

Il s'agit des frères Hans, 26 ans et Heinz Kohler, 25 ans, habitant au Brunenig (Berne). Ils recurent des soins à l'hôpital de Martigny.



Des invités de marque ont suivi avec intérêt les débats et nous reconnaissons notamment, de g. à dr. : le conseiller d'Etat Marcel Gross, le col. div. de Diesbach et le colonel Gilliard.

(Photos Valpresse)

A propos de notre article sur Joséphine Baker

Nous avons publié dans notre supplément magazine de samedi passé un très bel hommage à la grande artiste Joséphine Baker.

Le nom de l'auteur de ce remarquable article, à la suite d'un incident technique, a malheureusement sauté. Nous avons, en effet, envoyé spécialement à Montana, pour réaliser ce reportage, M. Jules Guigoz, auprès duquel nous nous excusons pour cette omission.



Après avoir recueilli les souvenirs de la grande vedette, M. Jules Guigoz, à gauche sur notre photo est allé interviewer son pianiste.

(Photo Deprez)



Monsieur et Madame Edouard Fournier-Délèze et leurs enfants Isabelle et Claudine, à Monthey ;

Monsieur et Madame Marcel Fournier-Fournier, à Nendaz ;

Monsieur et Madame Candide Délèze-Bourban, à Nendaz ;

Monsieur et Madame Blattmer-Fournier et leurs enfants, au Sentier ;

Monsieur et Madame Claude Fournier-Farley et leurs enfants, à Bramois ;

Monsieur et Madame Prosper Charbonnet-Fournier et leurs enfants, à Nendaz ;

Mademoiselle Marie-Noëlle Fournier, à Nendaz ;

Monsieur et Madame André Délèze-Michelet et leurs enfants, à Nendaz ;

Monsieur et Madame Marcel Charbonnet-Délèze et leurs enfants, à Nendaz ;

Monsieur et Madame Jules Délèze-Favrod et leurs enfants, à Vétroz ;

Monsieur et Madame Francis Délèze et leurs enfants, à Nendaz ;

Monsieur et Madame Francis Fournier-Délèze et leurs enfants, à Saint-Maurice ;

Monsieur et Madame Simon Délèze-Gaspoz et leurs enfants à Château-neuf ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès tragique de leur petite

Brigitte

âgée de 5 ans.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 16 mars, à 10 heures, à Basse-Nendaz.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues lors de leur deuil, la famille de

MADAME

Julia GATTI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve.

Un merci spécial au Révérend Curé Oggier, de la Paroisse du Sacré-Cœur.

Sion, mars 1965.

Elections municipales en France

La plupart des favoris élus

PARIS (Afp). — Les électeurs français, pour ce scrutin municipal, sont restés fidèles à leurs partis traditionnels et à leurs leaders, telle est la constatation essentielle que l'on peut faire alors que le dépouillement des élections municipales ayant eu lieu hier commence à produire des résultats significatifs.

La plupart des maires en place, quelle que soit leur couleur, soit ont été réélus, soit sont en bonne position pour l'être. Bien souvent, la majorité absolue ou relative obtenue par les personnalités municipales est supérieure aux résultats que ces derniers avaient obtenus précédemment. C'est ainsi que, par exemple, M. Pradel, homme du centre, est confirmé triomphalement comme maire de Lyon; M. Chaban-Delmas, gaulliste, comme maire de Bordeaux; M. Guy Mollet, leader socialiste, comme maire de Saint-Céré; M. Pierre Pflimlin, chrétien-démocrate, comme maire de Strasbourg, etc.

Ce scrutin traditionnaliste constitue donc un échec pour tous ceux qui se proposaient de bouleverser la carte

politique de la France. En tant que tel, il déçoit certaines espérances gaullistes. L'UNR avait remporté un succès spectaculaire aux élections législatives de 1962, lequel est loin de se répéter à l'occasion de ces élections municipales, et certaines personnalités nouvelles du gaullisme ont essuyé des échecs — parfois retentissants comme celui de M. Herzog à Lyon — en tentant d'emporter d'assaut les positions traditionnelles.

D'autre part, et sans que l'on puisse en avoir encore confirmation, il semble que l'on assiste à un certain tassement vers le centre, qu'il s'agisse du centre-droit, du centre-gauche ou du centre tout court. Les formations qui se situent dans cette zone de l'arc-en-ciel politique ont

connu des succès nombreux parfois contre la logique même. C'est ainsi que certains socialistes, qui avaient conclu des alliances avec des éléments centristes, à l'encontre même de la direction de leur propre parti, ont remporté des succès significatifs comme à Saint-Quentin et à Amiens, dans le Nord, ou à Puteaux, dans la région parisienne.

Dans l'état actuel du dépouillement, on peut penser que les élections municipales en favorisant le centre et en confirmant les positions locales des partis traditionnels, exerceront sur la vie politique française une influence plutôt conservatrice.

M. Gaston Defferre, socialiste député-maire est en ballottage. Sa liste arrive en tête avec 18 053 voix devant la liste socialo-communiste 10 621 voix et la liste Comiti 10 479.

Tunnel du Mont Blanc

TURIN (Afp). — Le tunnel du Mont Blanc sera probablement ouvert à la circulation à partir du 1er juin, annonce la « Stampa » de Turin, qui indique que la galerie est pratiquement terminée. Les difficultés techniques concernant l'aération ayant été surmontées.

Le tunnel, dont le percement avait commencé le 15 septembre 1962, est long de 11 km. 660.

L'éclairage permettra aux automobilistes de conduire sans allumer leurs phares ni leurs feux de position.

Les travaux de construction de la route de Courmayeur à Aoste sont en cours et seront terminés en automne.

Nouveau bombardement américain sur les communistes du Vietcong

SAIGON (Afp). — Vingt-quatre chasseurs bombardiers « Skyraiders » de l'aviation vietnamienne, escortés par un nombre non précisé de chasseurs à réaction américains, ont bombardé dimanche à 14 heures, les installations de l'île nord-vietnamienne du Tigre, située à une trentaine de km. au nord-est de l'embouchure de la rivière Ben Hai.

Malgré un tir anti-aérien intense, des installations ont été totalement détruites, précise un communiqué publié dimanche, à 17 h. 30, par la présidence du gouvernement vietnamien.

Le communiqué indique que le raid était dirigé personnellement par le général Nguyen Cao Ky, commandant de l'armée de l'air sud-vietnamienne. Les 24 appareils sont rentrés sans incidents à leur base à 14 h. 50, malgré une défense anti-aérienne extrêmement active.

Selon le communiqué, l'île du Tigre abrite l'importante base navale de Ho Dao qui est utilisée par les autorités du Nord-Vietnam comme centre de regroupement des navires de ravitaillement destinés aux Vietcong et qui s'infiltrent sur les côtes du Centre-Vietnam. L'île est défendue par 49 positions d'armes automatiques, 12 positions de défense côtière, un centre de surveillance des mouvements de navires et possède de nombreux dépôts et baraquas utilisés par le personnel militaire.

Pendant les derniers mois, le Vietcong avait interdit l'approche de l'île aux bateaux de pêche.

Dans un deuxième communiqué, il est précisé que le raid a été décidé en raison des infiltrations continues et des actes d'agression commis contre le Sud-Vietnam par les autorités de Hanoï.

L'attaque est-il indiqué, a été dirigée contre des installations militaires directement associées avec l'agression communiste contre le Sud-Vietnam et en raison du droit du gouvernement de la République du Vietnam de prendre lui-même des mesures de légitime défense.

Un porte-parole de la présidence du gouvernement a donné lecture des deux communiqués, a indiqué que le rôle des avions américains a été de « supprimer » la défense anti-aérienne de l'île avant l'arrivée des Skyraiders vietnamiens. Il a ajouté que la présence des installations militaires

sur l'île et leurs activités étaient connues grâce aux indications fournies par les services de renseignements.

« K » applaudi à Moscou alors qu'il allait voter

MOSCOU (Afp). — Plusieurs centaines de Moscovites ont applaudi M. Khrouchtchev lorsqu'ils ont reconnu sa silhouette familière dans l'homme qui sortait de l'immeuble de Starokoniouchenny Peureulok, où un appartement lui a été attribué.

L'ancien chef du gouvernement soviétique a maigri, et il a semble-t-il, vieilli depuis qu'il a quitté le pouvoir. En compagnie de son épouse, Nina Petrovna, M. Khrouchtchev a pris une voiture pour se rendre au bureau de vote, situé non loin de là, dans un quartier du centre.

Il était arrivé vers 10 h. 45, accompagné d'un garde du corps dans son appartement où Mme Khrouchtcheva l'attendait et devant lequel s'étaient rassemblés de nombreux Moscovites et plusieurs journalistes occidentaux. Souriant à la foule, M. Khrouchtchev a salué de la main lorsqu'on l'a applaudi. Une femme lança à son passage: « Nikita Sergueievitch, nous sommes contents pour vous... »

S'approchant alors de lui, un journaliste américain lui a demandé de lui accorder une interview. « D'une façon générale, vous pourrez en obtenir une n'importe quand... », a répondu évasivement M. Khrouchtchev.

En arrivant au bureau de vote « Club de l'Université de Moscou »

situé près du conservatoire de musique, dans la rue Herzen, M. Khrouchtchev, vêtu d'un pardessus foncé et coiffé d'une chapka de fourrure, a été de nouveau reconnu et applaudi par de nombreux Moscovites.

Il déclara à un correspondant qu'il « menait une vie normale de retraité à la campagne ». « Comment vous portez-vous? », lui demanda-t-on. « Comme ci comme ça », répondit-il.

M. Khrouchtchev paraissait affable, mais avait perdu, semble-t-il, le dynamisme et l'exubérance qui le caractérisaient lorsqu'il dirigeait les destinées du pays.

Des journalistes et photographes soviétiques se trouvaient également sur place, à l'intérieur du bureau de vote.

Israël accepte de nouvelles relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Ouest

BONN (Afp). — Tandis que les milieux officiels allemands observent encore le silence à la suite de l'annonce — le jour même de la réunion de la conférence arabe du Caire — de la décision du gouvernement israélien d'accepter l'offre formulée par le gouvernement fédéral allemand en vue de l'ouverture de relations diplomatiques entre Bonn et Tel Aviv, les premières réactions autorisées sont venues des

deux grands partis de la République fédérale.

M. Rathke, porte-parole du mouvement chrétien-démocrate C.D.U., a notamment estimé que l'attitude israélienne « était logique et réjouissante ». De son côté, le comité directeur du parti social-démocrate S.P.D. a approuvé la décision israélienne tout en soulignant qu'il était à espérer qu'Israël n'assortirait pas l'établissement de relations diplomatiques de conditions inacceptables et serait d'accord pour une compensation, par d'autres livraisons, des fournitures d'armes qui restaient à effectuer (et dont, on le sait, l'arrêt a été décidé par le gouvernement fédéral).

Le journal « France-Dimanche » saisi pour avoir publié une photo privée

PARIS (Afp). — Mme Anne Philippe, veuve de l'acteur Gérard Philippe, a obtenu samedi la saisie définitive de l'hebdomadaire à grand tirage « France-Dimanche » qu'elle accusait d'avoir « outrepassé le droit à l'information » en publiant à son insu une photographie de son fils Olivier sur un lit d'hôpital.

La saisie d'un journal à la demande d'un particulier est un fait extrêmement rare: elle exige en effet, outre une ordonnance de référé prise par un magistrat, une importante avance de fonds de la part du requérant qui doit faire saisir à ses frais les exemplaires du journal dans les kiosques. C'est ce qu'avait fait Mme Philippe mercredi, jour de parution de l'hebdomadaire, après avoir obtenu l'autorisation. Le journal avait aussitôt fait appel, mais la 14ème chambre de la Cour de Paris a donné raison à la jeune femme en confirmant l'ordonnance de référé pour cette « imixtion intolérable dans la vie privée de la famille Philippe ».

L'avocat de « France-Dimanche » fondait la demande de mainlevée de la saisie sur les faits, notamment, qu'aucun des nombreux articles déjà consacrés par cet hebdomadaire à la famille Philippe n'avait provoqué de protestations, que tout le monde pouvait se procurer les renseignements donnés dans l'article sur les soins prodigués au petit malade, que la chambre de l'enfant était ouverte à tous et que de surcroît Mme Philippe était présentée dans l'article comme une mère admirable. Mais surtout l'avocat protestait contre une décision de saisie prise après la parution de l'hebdomadaire, ce qui lui causait un préjudice considérable, alors que la

procédure ordinairement adoptée est celle de l'assignation en dommages-intérêts par un procès civil. Enfin, sur le plan purement juridique, l'atteinte à la vie privée n'est pas, selon l'avocat de « France-Dimanche », dans les cas de saisie prévus par la loi.

A ces arguments, l'avocat de Mme Philippe a répondu en soutenant que « tout n'est pas permis et qu'il existe des limites à ne pas franchir ». On vous dit, s'est-il écrié: « Nous sommes prêts à payer, mais laissez-nous vendre notre papier, un enfant sur un lit d'hôpital, c'est une bonne marchandise... » Il a souligné en outre que la décision de saisie avait provoqué dans la presse elle-même des commentaires favorables, alors que les cas de saisie sont en général dénoncés avec vigueur. Plusieurs journaux en effet ont exprimé leur indignation devant les méthodes employées par l'hebdomadaire incriminé et l'Association syndicale et professionnelle des rédacteurs en chef a publié un communiqué dénonçant « de tels actes contraires à l'honneur professionnel des journalistes et directeurs de journaux ».

La cour a adopté ce point de vue en parlant dans ses attendus d'« imixtion intolérable dans la vie privée de la famille Philippe ». La justification des référés, ajoute la cour, peut et doit assurer en cas d'urgence la protection des droits de la personnalité, surtout lorsqu'il s'agit, comme en l'espèce, de celle d'un enfant, et limiter autant que possible le dommage qui a pu être causé.

L'un des adjoints de Malcolm X meurt mystérieusement

BOSTON (Afp). — M. Léon Ameer, l'un des adjoints de Malcolm X, chef des nationalistes noirs américains, assassiné le mois dernier à New York, a été trouvé mort samedi dans sa chambre d'hôtel à Boston.

M. Ameer, âgé de 31 ans, était le porte-parole de Malcolm X. Il était généralement reconnu, depuis sa mort, comme le successeur de Malcolm X à la tête du mouvement des nationalistes noirs, groupe formé après la scission de Malcolm X d'avec la secte des « Musulmans noirs ».

C'est une femme de chambre qui a trouvé le corps d'Ameer, étendu sur son lit, peu avant 15 heures samedi. Il ne portait que des sous-vêtements, la police n'a donné aucun détail sur la cause probable du décès, se bornant à indiquer qu'aucune trace de lutte n'avait été relevée dans la chambre d'Ameer. Une autopsie a été ordonnée.

Ameer, rappelle-t-on, avait été battu par quatre Noirs dans le hall d'entrée de son hôtel, le « Sherry Biltmore », à Boston, le jour de Noël, et avait dû être hospitalisé. Il avait déclaré peu après que ses assaillants appartenaient aux « Musulmans noirs ». Il avait également déclaré être le secrétaire de presse de Cassius Clay, champion du monde des poids lourds, membre lui aussi de la secte des « Musulmans noirs ». Il avait ajouté avoir demandé à Cassius Clay de quitter la secte. Cependant, le boxeur noir avait démenti qu'Ameer fut son secrétaire de presse.

Le docteur Richard Ford, médecin légiste, après un examen préliminaire du corps de Léon Ameer, a déclaré qu'il n'y avait aucune trace de

blessure. Il a rappelé que l'ancien adjoint de Malcolm X était épileptique.

« Il avait de l'écume à la bouche, a-t-il ajouté. Cela pourrait indiquer qu'il est mort d'une crise d'épilepsie ou d'une crise cardiaque ».

L'autopsie sera pratiquée dimanche.

La veuve de Léon Ameer doute fortement que le décès de son mari ait été causé par une crise d'épilepsie. « Je n'accuse personne, a-t-elle déclaré à la presse dans la nuit de samedi à dimanche, mais il craignait d'être tué ».

Mme Ameer a toutefois reconnu qu'elle ne pouvait se prononcer avec certitude sur la cause de la mort de son mari.

« Léon, a-t-elle encore dit, n'avait aucune maladie de cœur et n'était pas épileptique, que je sache. Il avait peur d'une embolie à la suite des coups qu'il a reçus. » Ameer avait été battu le jour de Noël par 4 Noirs dans le hall de son hôtel, et avait dû être alors hospitalisé.

Explosion dans le port de Wellington

WELLINGTON (Reuter). — Une explosion s'est produite samedi sur un bateau ancré dans le port de Wellington, en Nouvelle-Zélande, un homme a été tué et trois autres blessés. Un est porté disparu. La cause de l'explosion n'est pas encore connue, mais on pense qu'il s'agit de dynamite. Le bateau revenait en effet de Grey-mouth, où des mines de charbon employent de la dynamite.

A travers la Suisse

Accident sur l'autoroute de Berne

BERNE (Afp). — Samedi soir, vers 18 h. 45, le conducteur d'une voiture a perdu le contrôle de sa machine lors d'une manœuvre de dépassement, sur la piste menant à Bienne. La voiture a été déportée sur la droite et est entrée en collision avec une autre voiture.

Le conducteur de la voiture de sport, un Italien habitant Herzogenbuchsee, un occupant, aussi italien, et la conductrice de l'autre voiture, ont été transportés à l'hôpital de Tiefenau, à Berne. Ils sont assez sérieusement blessés. Les deux voitures sont hors d'usage.

Entretien Johnson-Wallace au sujet de Selma

WASHINGTON (Afp). — L'entretien du président Johnson avec le gouverneur de l'Alabama George Wallace, a pris fin peu après 15 h. à la Maison Blanche.

Le président a affirmé que le gouvernement fédéral a agi avec efficacité pour assurer les droits constitutionnels des citoyens de Selma et pour empêcher de nouveaux actes de violence.

« Nous avons eu une conversation assez complète », a déclaré le président Johnson, en accompagnant le gouverneur de l'Alabama, à l'issue de leur entretien qui dura environ trois heures et quart.

« Je prends en considération les recommandations et les suggestions que le président m'a faites et j'espère qu'il prendra lui-même les mesures en con-

sidération » a déclaré de son côté le gouverneur Wallace qui a souligné que, malgré des points de vue différents, l'entretien s'était déroulé dans une atmosphère « amicale ».

La discussion a porté, selon le président, sur « divers sujets ». Le gouverneur Wallace, pour sa part, a précisé que la situation au Vietnam avait également été évoquée.

Le président a déclaré qu'il donnerait des précisions supplémentaires sur son entrevue avec le gouverneur Wallace au cours de la conférence de presse qui doit avoir lieu dans l'après-midi à la Maison-Blanche.

« J'espère que nous pourrions obtenir la cessation des manifestations », a ajouté le gouverneur de l'Alabama en déclarant: « J'espère qu'une solution sera trouvée à notre problème ».

Une interview de M. Carlo Schmid

ESSEN (Reuter). — Le professeur Carlo Schmid, vice-président social-démocrate de la diète fédérale ouest-allemande s'est prononcé, lors d'une interview de presse, pour l'application de l'accord sur les livraisons d'armes avec Israël si ce pays insiste sur ce point. La meilleure solution du problème serait, de l'avis de M. Schmid, qu'Israël renoncât à de nouvelles livraisons d'armes de la République fédérale allemande. Mais si ce ne pouvait être le cas, le traité devrait alors être respecté dans l'intérêt de la crédibilité accordée à la politique allemande.

NICE (Afp). — Un administrateur du gouvernement a pris en main la semaine dernière la banque de Nice, banque privée locale, à la suite de l'enquête de la police, qui a révélé un déficit de près de 20 millions de francs.

M. Louis Martinon, président de la Banque, qui avait disparu depuis mercredi, a été trouvé mort dans sa voiture, dans un lac artificiel, dans la propriété de la Tour de Maë, à Fréjus, dans le Var.